

INFO Isère

la force syndicale

Bulletin d'information de l'Union Départementale des syndicats Force Ouvrière de l'Isère





SOMMAIRE

➲ EDITORIAL (page 3)

➲ UNION LOCALE DE BOURGOIN JALLIEU (pages 4-5)

Extraits du rapport d'activité 2024-2025
Stage FO 1er Niveau du 24 au 28 novembre 2025
Matinale FO Interim le 20 novembre 2025

➲ SANTE (pages 6-7)

Nouveau syndicat à Voreppe
SNMHFO : Solidarité Palestine

➲ EDUCATION NATIONALE (pages 8-9)

Non à la militarisation de l'Ecole
Congrès des syndicats de la FNECFP

➲ COMITE GENERAL 2025 (pages 10 - 26)

Interventions du 5 décembre

➲ UNION DEPARTEMENTALE DES RETRAITES (page 27)

Communiqué de l'UCRFO
Réunion plénière du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

➲ TRANSPORTS (page 28)

AG du syndicat Rhenus Logistics France

➲ FORMATIONS SYNDICALES 2026 (page 30)

Calendrier des formations syndicales

➲ MATINALES (page 31)

Matinales de février 2026

➲ AFOC (page 34)

Augmentation des frais de location au 1er janvier

➲ PERMANENCES (page 33)

Permanences à l'UDFO38

Retrouvez l'actualité de l'Union
Départementale Isère
sur Internet: www.fo-38.fr

UNION DÉPARTEMENTALE FO 38

vous accueille tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Pour nous joindre :
04 76 09 76 36 - udfo38@fo38.fr
Bourse du Travail
32, avenue de l'Europe
38030 Grenoble cedex 02

UL BOURGOIN-JALLIEU

5 Place St Michel - 38300 Bourgoin-Jallieu
Permanences mardi de 16h à 18h et vendredi de 15h à 17h.
04 56 60 87 08
ulfobj@laposte.net

UL VIENNE

2 Chemin des Aqueducs - 38200 Vienne
Permanence sur rendez-vous
06 49 34 63 92
fo.ulvienne@laposte.net

UL VOIRON

Place Jacques Antoine Gau - 38500 Voiron
Permanence sur rendez-vous
04 76 05 52 04
ulfovoiron@gmail.com

UDR38 (Union des Retraités FO 38)

Permanence sur rendez-vous
04 76 09 76 36
udr@fo38.fr

AFOC 38 (Association FO des Consommateurs)

Permanence sur rendez-vous
04 76 09 97 76 - 06 11 96 57 97
afoc38gre@laposte.net

INAS (pour vos dossiers retraites)

Permanence sur rendez-vous
04 76 33 81 40
grenoble@inas-atief.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Philippe BEAUFORT
UD FO Isère
Bourse du Travail - 32 avenue de l'Europe
38030 Grenoble cedex 02

IMPRESSION

CONCEPT6 COMMUNICATION



Si l'année 2025 a été marquée par l'accélération de la marche à la guerre, l'année 2026 a débuté avec l'enlèvement du président du Venezuela par les Etats-Unis. Faithallucinant mais montrant clairement la volonté de Trump d'imposer la loi du plus fort contre le droit international pour servir les intérêts de l'impérialisme Américain et du capitalisme. En Europe, la guerre en Ukraine se poursuit et est systématiquement utilisée par les gouvernements occidentaux et par Macron en France pour préparer les conditions d'un conflit armé.

4 milliards en moins pour l'accès aux soins et 6,7 milliards en plus pour la guerre : tout un symbole ! Des milliards pour les armes et la guerre, plutôt que de l'argent pour l'école et les services publics. Des milliards pour que nos enfants servent de chair à canon. Des milliards contre nos intérêts de travailleurs, contre nos droits et nos acquis dont le gouvernement Lecornu veut poursuivre la destruction.

Le projet de loi de finance 2026 n'a pas été adopté. Et dans le même temps, de nombreux députés, par leur vote « pour » ou par leur « abstention » au nom de la stabilité politique, ont adopté la loi de financement de la sécurité sociale qui est un budget de guerre contre l'accès aux soins, l'hôpital public et les assurés sociaux. Les services publics sont à l'os et risquent fort de se voir amputés de plusieurs milliards d'euros supplémentaires dans le cadre du budget 2026.

Certains nous disent : « On a quand même gagné la suspension de la réforme des retraites de 2023 ! » A l'Union Départementale FO de l'Isère nous répondons : On a gagné un décalage d'un an de sa mise en œuvre. Quelle victoire ! »

Arrêtons les hypocrisies. Nous ne sommes pas dupes. La véritable victoire serait un budget qui réponde à nos revendications, un budget qui tournerait le dos aux budgets d'austérités et à l'économie de guerre, avec en premier lieu l'augmentation générale des salaires de l'ensemble des salariés du privé comme du public, l'abrogation de la réforme des retraites et la défense des régimes spéciaux et du code des pensions civiles et militaires, la défense de la sécurité sociale de 1945, la défense des services publics, l'abandon du projet de réforme du droit du travail, l'abandon des aides aux entreprises sans contreparties...

Nous sommes déterminés à nous battre pour gagner. Mais pas dans une succession de journées saute-mouton refusé très majoritairement par les salariés, les jeunes, les retraités.

Enfin, 2026 sera l'année du congrès confédéral, mais aussi celui de notre Union départementale. Ce sera également l'année où le renouvellement des instances de représentation des personnels se fera dans bon nombre d'entreprises, mais également pour l'ensemble des instances des 3 versants de la fonction publique. Alors, mes camarades, on a raison donc on ne lâche rien !

Que 2026 soit l'année de satisfaction de nos revendications ! Non à la guerre ! Non aux budgets de guerre !

Le 8 janvier 2026
Philippe BEAUFORT
Secrétaire général de l'UD FO Isère





UNION LOCALE DE

EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ (DE JUIN 2024 À SEPTEMBRE 2025)

Depuis début juin 2024, nous tenons des permanences afin d'être au contact des salariés et au courant des dossiers en cours de traitement. En juin il nous a fallu préparer le déménagement de notre ancien local pour emménager dans le nouveau – ici au 5 Place St Michel. Ça a été un gros travail. Une réunion Intersyndicale s'est tenue pour évoquer les aménagements nécessaires, et mettre en place un calendrier partagé pour la salle de réunion.

Lors de la réunion du bureau le 11 mars, nous avons décidé de créer une adresse Gmail afin tous les membres puissent la réserver (le calendrier papier reste utilisable). Les problèmes d'interphone semblent réglés. La plaque d'entrée et le rétroprojecteur doivent être installés, des prises inaccessibles replacées. Pour le ménage des locaux, la CGT a envoyé le contrat de nettoyage, mais rien n'est encore en place.

Le 21 janvier, point sur le « conclave » des retraites et notre soutien à l'éditorial de Philippe Beaufort sur ce sujet.

L'organisation du 1er mai, journée internationale des travailleurs, a été mise au point lors d'une Intersyndicale.

Nous avons reçu et aidé du mieux possible les camarades de Photowatt Bourgoin. A partir d'octobre, les permanences ont pu vraiment reprendre, malgré quelques soucis d'internet et de téléphone.

Un listing des adhérents FO du Nord-Isère a été commencé.

En novembre une première formation (FO 1er niveau) effectuée dans notre nouvelle salle de réunion avec la formation en fin novembre.

Pour 2026, des permanences d'avocates devraient pouvoir se tenir, ainsi que deux formations FO 1er niveau. Pourquoi pas des réunions de l'UDR et de la CE de l'UD ?

Pour des grèves dans les entreprises alentours, l'UL peut soutenir et aider (chasubles, drapeaux...).

MATINALE FO INTERIM LE 20 NOVEMBRE 2025



SALARIES INTERIMAIRE, VOUS AVEZ DES DROITS !



Lors de cette matinale organisée par FO Intérim et l'UDFO38, les participants ont pu aborder des thématiques spécifiques aux salariés intérimaires. Des échanges riches et constructifs !

BOURGOIN JALLIEU



STAGE FO 1ER NIVEAU DU 24 AU 28 NOVEMBRE 2025

Le stage « FO 1er NIVEAU » de Bourgoin Jallieu organisé sous l'égide de l'UD a une nouvelle fois été un succès.

Au programme :

➲ Rapport des forces dans l'entreprise

➲ Les représentants du personnel : rôle et moyens d'action

➲ Les syndiqués, le syndicat, les représentants du syndicat, les structures de la CGTFO et les organisations syndicales internationales

➲ L'histoire du mouvement syndical et de la Cgt-FO

➲ L'action syndicale revendicative

➲ Organisation et répartition du travail syndical

➲ L'actualité sociale, économique et syndicale.



“Un bilan très positif : de belles rencontres, des participants motivés et une bonne interactivité lors de chaque journée. Le stage FO 1er Niveau est une étape importante pour débuter dans le militantisme syndical”

PROCHAINE PERMANENCE JURIDIQUE A L'UNION LOCALE DE BOURGOIN JALLIEU

avec le Cabinet Germain - Phion Jacquemet

Le vendredi 6 mars 2026 de 9h30 à 14h
uniquement sur RDV

Contacts

5 Place St Michel - 38300 Bourgoin-Jallieu
04 56 60 87 08
ulfobj@laposte.net

**SOLIDARITE PALESTINE
LES MEDECINS SNMH EN MANIFESTATION**Appel du SNMH-FO

“ Le 29 novembre prochain, comme dans de nombreux pays en Europe et dans le monde à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec la Palestine s'organise une manifestation nationale à Paris.

A l'initiative de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) et de nombreuses autres organisations, un appel national est lancé. C'est le premier appel de cette nature avec une manifestation nationale en France.

Nous manifesterons donc ce 29 novembre 2025 à Paris pour la défense des droits du peuple palestinien sur la base du droit international ”



- ➡ Libération du Dr Abu Safyia qui, comme d'autres médecins et soignants, est toujours emprisonné et torturé dans les prisons d'Israël.
- ➡ Accès aux soins, reconstruction du système de soins.
- ➡ Respect du droit International.
- ➡ Fin de l'occupation, de la colonisation, de l'apartheid.
- ➡ Sanctions contre Israël.



Comme syndicat de médecins, comme citoyens, nous l'avons déjà écrit, nous ne pouvons-nous taire. Dans les suites de nos prises de position d'octobre 2023 contre le bombardement des hôpitaux et plus récemment de notre intervention à la conférence du 4-5 octobre et au meeting du 5 octobre **contre la guerre nous ne lâchons pas.**

NOUVEAU SYNDICAT A VOREPPE

Jeudi 25 septembre a eu lieu une AG au sein de l'EHPAD de Voreppe en présence du trésorier adjoint du GD (groupement départemental) branche santé, de Claire Aston, membre du bureau du GD et de Carole Verdier, secrétaire adjointe de l'Union départementale.



Une équipe a été volontaire pour créer un syndicat FO. Un bureau a été élu, composé de salariées désirant défendre les droits des salariés, toutes désireuses de s'impliquer et d'œuvrer solidairement, motivées et impatientes de se former pour mieux comprendre le rôle du syndicat et pouvoir militer rapidement.

Les membres du bureau :

Myriam Garcin, secrétaire ; Sabrina Bousbah, Merzaka Bouaziz, secrétaires adjointes ; Sylvie Fontana, trésorière ; Sabrina Garcia, Khaija Bouabdlah, trésorières adjointes.



➔ Le 2 octobre, les camarades du syndicat FO du centre hospitalier de Vienne étaient dans la rue.



EDUCATION NATIONALE

STOP à la militarisation de l'Ecole et à la mise au pas de la jeunesse !

Montreuil, le 16 novembre 2025

Jeudi 6 novembre, des élèves de seconde, de première année de CAP, et des troisièmes « découverte professionnelle » du lycée professionnel Jules Michelet à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) ont été amenés à participer à des ateliers de promotion des métiers de la défense dans le cadre d'un « rallye citoyen » organisé par le « *trinôme académique* » de l'académie de Créteil (associant le rectorat, les autorités militaires territoriales et l'association régionale des auditeurs de l'Institut des hautes études de la défense nationale). Parmi les activités proposées, outre des stands de tir au laser avec des répliques de fusil d'assaut, des élèves prenant part à un atelier animé par les équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP) de Fresnes ont été placés dans la situation de détenus « *pour vivre le quotidien d'un surveillant de pénitencier* ».

À cette occasion, des lycéens ont été invités à frapper à coups de pieds et de matraque un de leur camarade muni d'équipements de protection (*casque, protège tibias, bouclier...*). L'un d'eux a alors été « *plaqué au sol, (...) menotté face contre terre puis (...) plaqué au mur comme pour une fouille au corps* » par deux personnels pénitentiaires. Selon une enseignante, « *à la fin, deux des élèves s'étaient blessés, le bouclier était maculé de sang* ». Les personnels pénitentiaires ont expliqué que « *leur but était de montrer qu'il ne servait à rien de s'opposer aux forces de l'ordre, car ces dernières auraient toujours le dessus.* » (Médiapart, 11 novembre 2025).

Alertés par des professeurs, les autorités académiques, qui avaient justifié cette journée par la volonté de « *développer l'esprit de défense* », ont déclenché une enquête administrative.

Selon le ministère, les « *rallyes citoyens* », organisés dans le cadre du « *Parcours citoyen* » visant à « *apprendre les valeurs de la République* », « *regroupent des jeunes sur une demi-journée ou une journée* » afin de participer en petits groupes à des ateliers « *animés par les corps en uniformes du ministère des armées ou de l'intérieur, des associations nationales agréées de sécurité civile et du personnel du ministère de l'Éducation nationale* ».

Avec les « *classes défense* » (créées en 2005) parrainées par des unités militaires ou de la sécurité civile, et les « *classes engagées* » intégrant la participation à un séjour de cohésion du service national universel (SNU), ces « *rallyes* » s'inscrivent parmi les dispositifs d'embigadement de la jeunesse que multiplient Macron et son gouvernement dans le cadre de leurs politiques va-t'en guerre en lien avec la marche à la guerre au plan européen et mondial (*actuellement plus de 500 « classe défense » concernent plus de 12 500 élèves dont 20% en éducation prioritaire*).

Dans le même temps, le budget des armées augmente de 7 milliards d'euros pour 2026, dépassant celui de l'Éducation nationale qui prévoit 4 000 suppressions de postes, et les lycéens et étudiants qui dénoncent l'escalade guerrière et le génocide des Palestiniens sont brutalement réprimés.

La FNEC FP-FO partage la consternation et la colère des personnels du lycée professionnel Michelet face aux violences commises contre des élèves, ou auxquelles des élèves ont été incités, lors de ce « *rallye citoyen* » du 6 novembre. Pour la FNEC FP-FO, ces incidents inacceptables confirment que ni l'armée, ni les forces de l'ordre n'ont leur place dans les écoles et établissements scolaires. De même, le rôle de l'École et de ses personnels est d'instruire les jeunes, pas de se transformer en lieu de recrutement pour la guerre ou de mise au pas de la jeunesse !

La FNEC FP-FO réaffirme son opposition ferme à la marche à la guerre et à tout dispositif de militarisation de l'école et d'embigadement de la jeunesse, ainsi qu'à toute mesure de répression contre les jeunes et tous ceux qui se mobilisent pour la paix.

CONGRES DES SYNDICATS DE LA FNEC-FP - DECEMBRE 2025

« Chaque jour qui passe, le gouvernement s'enfonce dans la surenchère guerrière, cherchant à entraîner le pays dans cette voie. Le gouvernement Macron-Lecornu veut nous conditionner à « perdre nos enfants et souffrir économiquement » (chef d'État-Major des armées). Un nouveau cran a été franchi avec la publication par le ministère de l'Éducation nationale en novembre 2025 du guide « Acculturer les jeunes à la défense. » Le congrès en demande le retrait. L'École ne doit pas devenir un lieu d'embigadement et de militarisation de la jeunesse. Avec la Confédération FO, le congrès réaffirme son attachement à l'expression « pour le pain, la paix, la liberté » qui rappelle l'engagement historique de la CGT-FO depuis ses origines et sa solidarité à l'égard des populations, des travailleurs et de leurs syndicats, partout dans le monde où des conflits existent. Le congrès refuse l'escalade guerrière en Ukraine comme dans tous les pays et réaffirme son exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent en Ukraine et de l'arrêt des livraisons d'armes. Le congrès s'oppose à l'envoi de troupes françaises en Ukraine, quelle qu'en soit la forme (OTAN, ONU ou autres). En Palestine, le gouvernement de Benyamin Netanyahu continue son génocide. Le congrès appelle à poursuivre et amplifier les mobilisations pour le cessez-le-feu définitif et permanent et l'arrêt des livraisons d'armes à Israël. Le congrès se félicite du courrier adressé par Frédéric Souillot au président Macron pour exiger le cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements et du blocus de Gaza. « Pas un sou, pas une arme, pas un Homme, pas une vie pour la Guerre. Le Congrès considère que dans le combat contre la marche à la guerre, le syndicat occupe une place spécifique en mettant au centre de l'activité le combat pour les revendications en cherchant à imposer l'abrogation de la réforme



des retraites, le retrait de la loi de financement de la Sécurité sociale et de la loi de finances, le retrait de toutes les contre-réformes détruisant l'Ecole publique, il combat le gouvernement fauteur de guerre et l'explosion des budgets de l'armement. Le budget prévoit une augmentation de 6,7 milliards d'euros du budget militaire tout en faisant perdurer les plus de 200 milliards d'aides aux très grandes entreprises, sans évaluation, sans contrepartie... Le congrès exige leur abandon. La FNEC FP-FO a proposé un courrier aux députés pour qu'ils votent contre ces budgets. Le congrès invite ses syndicats à mettre tout en œuvre pour réussir le meeting FO Fonction Publique du 13 janvier à la bourse du travail de Paris pour organiser le combat contre le budget et chacune de ses conséquences contre les fonctionnaires. Le Congrès se félicite que la confédération ait quitté le conclave du ministre Bayrou. Il considère de même que Force Ouvrière n'a rien à gagner dans la conférence sociale « travail et retraites » du ministre Lecornu et doit la quitter.

Le Congrès s'oppose au tournant autoritaire que prend le gouvernement pour imposer sa politique et mettre au pas les travailleurs, la jeunesse et les militants syndicaux : mesures contre le droit de manifestation, contre les libertés fondamentales, censure d'État contre les universitaires, censure sur les réseaux sociaux... Il apporte son soutien à la Secrétaire générale de la CGT qui vient d'être mise en examen et demande la levée des poursuites à son encontre comme envers tous les militants syndicaux. »

Extraits de l'introduction de la résolution générale adoptée lors du Congrès.





“ [...] Je souhaiterais que nous ayons une pensée pour nos camarades Cécile Kolher et Jacques Paris, emprisonnés depuis mai 2022 en Iran. Ils sont enfin sortis de prison, en résidence surveillée à l'ambassade de France de Téhéran, mais restent interdits de rentrer en France. Nous demandons leur libération sans condition. Nous ne les oubliions pas !

La situation nationale et internationale est critique. Celle de notre département également. En ce moment c'est un véritable budget de guerre contre la classe ouvrière qui est discuté à l'Assemblée nationale et au Sénat. 7 milliards de plus pour la guerre, autant en moins pour notre protection sociale collective, pour nos services publics, pour nos écoles, pour la santé, bien au-delà des 5,5 milliards de coupes budgétaires prévues par Bayrou en juillet dernier.

300 000 étudiants vont voir amputée leur aide au logement de 100 à 150 €, 1,3 million de personnes en situation de handicap vont subir la dégradation de leurs conditions d'existence compte tenu du gel de l'Allocation Adulte Handicapé. 1,8 million de Français au RSA vont être privés d'une partie de leur pouvoir d'achat : le gouvernement s'en prend même à la prime de Noël pour les bénéficiaires sans enfant afin de réaliser 200 millions d'économies !

Par contre, pour les milliardaires, c'est jackpot ! Ils vont continuer à percevoir leurs dividendes et profiter des 211 milliards d'aides de l'Etat et d'exonérations des cotisations sociales, attribuées sans conditions ni contreparties.

La propagande insiste sur les 23 milliards de « trou » de la Sécurité sociale. Mais que pèsent-ils à côté des 80 milliards d'exonérations de cotisations patronales ? Le problème est bien un manque de recettes, pas de dépenses.

Le président de la République et le premier ministre ne tiennent qu'à un fil. Et pourtant, ils continuent de « cogner comme des sourds » contre les plus démunis, contre nos droits et acquis. Certains à l'Assemblée nationale ont crié victoire lorsque le Premier ministre a annoncé la « suspension » de la réforme des retraites - simple décalage d'une année - que des millions ont combattue. Une duperie. Avec le gel des pensions en 2026 et un tour de vis supplémentaire en 2027 : une revalorisation de 0,4 % avec une inflation prévue à 1,75 % ! Cherchez l'erreur. En saluant la « suspension »

» comme « une première avancée » (20 octobre), les organisations syndicales ont, à leur façon, donné une certaine légitimité à cette opération.

Pour notre part dans le bureau de l'UD, cela pose problème. La CFDT déclarait, une semaine avant, que la « suspension » était « une vraie victoire » et ouvrirait la porte à un « débat sur l'avenir des retraites », non plus pour obtenir l'abrogation de la réforme, mais pour une réforme universelle par points ! [...] Notre confédération a refusé de participer au premier conclave au printemps dernier, ce n'est pas pour participer aujourd'hui à une nouvelle conférence. Le secrétaire général Frédéric Souillot s'est exprimé sur ce sujet : « je ferme la porte sur la retraite à points ». Continuons donc sur cette voie.

Nous célébrons les 80 ans de la Sécurité sociale... La devise des fondateurs à l'origine de la Sécu en 1945 « cotiser selon ses moyens, recevoir selon ses besoins » est une grande leçon de solidarité. C'est dans une France exsangue et ruinée, au sortir de la 2nde guerre mondiale qu'elle a été créée, et immédiatement attaquée. Nous ne devons pas l'oublier pour pouvoir tout mettre en œuvre pour la défendre. Le gouvernement veut la casser pour lui substituer l'individualisation, la retraite à points, les assurances privées et la capitalisation. C'est le vieux rêve du patronat. Comme l'a dit Marc Blondel en 1995 « La Sécu mérite bien une grève générale. »

[...] Nous célébrons également les 120 ans de la loi sur la laïcité de 1905 de Séparation de l'Eglise et de l'Etat [...]. Plus que jamais nous devons réaffirmer les revendications constantes des partisans de la laïcité : « Fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée », et exiger l'abrogation de toutes les lois anti-laïques et de la loi séparatisme.

Au niveau international, la situation est plus qu'anxiogène. Gaza et la Palestine avec plus de 65 000 victimes civiles, le conflit entre l'Ukraine et la Russie, avec des centaines de milliers de victimes de part et d'autre. Concernant la Palestine, je me félicite du courrier adressé par Frédéric Souillot la semaine dernière au Président Français pour exiger le cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements et du blocus de Gaza, la mise en place d'un véritable corridor humanitaire

INTERVENTIONS DU 5 DECEMBRE 2025

sous l'égide des Nations unies, la rupture des relations diplomatiques avec Netanyahu et son gouvernement, la libération de tous les otages. C'est la seule façon d'arrêter ce génocide qui se déroule avec la complicité et sous le contrôle de Trump.

En Ukraine et en Russie, ce sont les travailleurs qui paient le prix fort ! Leur enfants Ukrainiens et Russes sont enrôlés de force et ils subissent dans le même temps la remise en cause de leurs droits et de leurs acquis !

Le Premier Ministre s'est illustré en indiquant que la guerre en Ukraine était une « opportunité pour les entreprises françaises ». C'est également une très bonne opportunité pour saccager les droits et les acquis des travailleurs en France puisque le budget 2026 devait consacrer 57,1 milliards d'euros pour le ministère des armées contre 32 milliards en 2017 et qu'il doit atteindre 100 milliards en 2030. C'est donc bien au nom de la guerre et des milliards d'euros engagés dans les budgets militaires que Macron et ses gouvernements justifient les attaques contre les services publics et la Sécurité sociale. Mes camarades, fidèles à notre tradition pacifiste et internationaliste, nous pensons que pas un centime ne doit aller à la guerre ! L'argent doit servir pour nos salaires, pour nos écoles, pour nos hôpitaux, pour nos services publics, pour nos prestations sociales !

« Pain, paix, liberté » rappelle l'engagement historique de FO. Le combat contre les guerres et les génocides, c'est l'ADN de Force ouvrière. Léon Jouhaux, prix Nobel de la paix en 1951, le disait, reprenant la déclaration du Congrès de 1898 : « Les peuples sont frères et la guerre est la plus grande calamité de l'humanité, la paix armée mène tous les peuples à la ruine par le surcroît d'impôts créés pour faire face aux énormes dépenses des armées permanentes. Le 1er ministre Lecornu veut poursuivre les mêmes politiques rejetées dans la rue et dans les urnes : refus de répondre à la demande d'abrogation de la réforme des retraites exigé par les millions de travailleurs en 2023, et refus d'entendre l'exigence d'augmentation immédiate du SMIC et des salaires alors que près de 10 millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté et que le patrimoine des 500 plus grosses fortunes de France a été multiplié par 14 passant de 80 à 1 128 milliards d'euros. Il voudrait nous faire croire que la dette serait de la responsabilité des jeunes qui étudient trop, de la responsabilité des chômeurs qui perçoivent trop, de la responsabilité des travailleurs qui ne travaillent pas assez et qui se soignent trop, ou encore de la responsabilité des retraités qui gagnent trop ! Nous devons

refuser ce bourrage de crâne, ce discours culpabilisateur. Ce n'est pas aux travailleurs et à leur famille de payer la facture !

Nous avons vu ces dernières années, s'accélérer la marche inquiétante de la remise en cause des libertés démocratiques et syndicales. Nous le voyons aujourd'hui avec la multiplication des sanctions prises par les patrons contre nos délégués syndicaux - chez Intermarché Saint-Martin-d'Hères, Lynred (Métallurgie) ou SEMIDAO (Services publics et de Santé-branche Santé privée). Cette violence, c'est la situation plus que dégradée de la Clinique Mutualiste avec un patron voyou ayant agi avec la complicité de l'Agence Régionale de la Santé, donc de l'Etat.

Alors Camarades, comme organisation syndicale indépendante des partis, des philosophies, des religions et des patrons, nous sommes fondés à partir du moment où nous l'avons décidé dans nos instances à porter en toutes circonstances et en tous lieux nos revendications. Indépendance, ne signifie pas apolitisme. Nous continuerons à affirmer pleinement notre attachement à la Charte d'Amiens, à la base de nos statuts et de notre organisation syndicale, parce que nous ne sommes pas indifférents à la forme de l'Etat et qu'il ne peut y avoir de syndicalisme libre et indépendant sans démocratie. S'attaquer aux libertés des uns, c'est s'attaquer aux libertés de tous. Par ailleurs, le gouvernement veut nous parler de la « réindustrialisation ». Qu'il impose déjà l'arrêt des licenciements dans les entreprises qui ont bénéficié allègrement des aides de l'Etat sans aucune contrepartie. Pour Teisseire par exemple, c'est environ 500 000 euros par an de Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), des aides publiques qui n'ont au final pas du tout protégé l'emploi, puisque plus de 200 personnes sont aujourd'hui menacées de chômage. [...]

Nous savons ce que nous a coûté la non-censure du budget Bayrou en 2025 : une nouvelle année de gel des salaires, des suppressions de postes dans l'enseignement, aux finances publiques, la fermeture, l'hôpital public à l'os et puis bien sûr la poursuite de la réforme des retraites. Alors que la mémoire du mouvement sur les retraites est encore extrêmement vive, alors que la colère est immense, nous ne serons pas les subsidiaires du gouvernement ! Nous sommes convaincus de la nécessité de réaliser la jonction entre les citoyens mobilisés et le mouvement syndical pour élargir et amplifier le rapport de force. La puissance des mobilisations du 10 septembre et du 18 septembre démontre que les travailleurs et la jeunesse ne veulent plus subir la politique anti sociale d'Emma-

nuel Macron, elle démontre l'état d'esprit qui anime la classe ouvrière qui cherche les moyens d'actions efficaces, et surtout comment dépasser les obstacles qui empêchent la vraie confrontation pour faire aboutir les revendications.[...] Les salariés ont très bien compris que Macron se foutait royalement des mobilisations d'un jour, de cette stratégie des temps forts. Il faut rompre avec la mécanique des journées d'action isolées. C'est pour cette raison que nous n'avons pas appelé à manifester mardi 2 décembre. Les grèves gagnantes, ce sont celles qui sont décidées dans les assemblées générales, et reconduites jour après jour pour obtenir satisfaction.

[...] Sur le cycle de représentativité syndicale 2021/2024, FO a progressé de près de 1 point. Ce cycle a redémarré en 2025 et les premiers résultats des élections CSE dans le privé 2025/2028 sont également très encourageants. Depuis janvier, nous enregistrons de nouvelles implantations et des élus.

Le delta est positif sur les adhésions, avec une réelle volonté de créer des sections et syndicats et monter des listes FO en 2026. Cette dynamique est également là dans le secteur public avec une réelle dynamique dans la santé publique (nouveaux syndicats dans des EHPAD, collectivités, chez les isolés territoriaux...). Je



“ C'est un honneur pour moi d'ouvrir le bal des prises de parole. Je vous apporte à ce titre le salut fraternel des camarades de l'Union inter-régionale des syndicats pénitentiaires FO Justice, syndicat de la fonction publique d'Etat.

On a vécu au niveau de l'administration pénitentiaire une année assez mouvementée, qui a commencé au mois d'avril avec des agressions plus flagrantes que ce qu'on connaît dans notre quotidien : des agents ont été ciblés, et pas seulement sur leur lieu de travail. Nous avons eu des agents avec des véhicules brûlés, d'autres ciblés par des tirs d'armes automatiques à leur domicile. Donc voilà pour le bilan, franchement dramatique.

Autre bilan, le taux de surpopulation. Nous gérons de l'humain, or aujourd'hui, c'est 230 % de taux d'occupation. Pour la prison de Grenoble, nous sommes à 220 %. Dans une cellule de neuf mètres carrés, nous al-

n'oublie pas que nous sommes d'ores et déjà pleinement engagés dans la préparation et pour la réussite des élections Fonction publique de décembre 2026. Quand nous sommes proches des salariés, attentifs à leurs revendications, quand nous ne trahissons pas le mandat qui nous a été confié, alors nous sommes en phase avec les aspirations des travailleurs ! Ne lâchons rien ! Nous ne pouvons compter que sur notre capacité à regrouper autour de nous pour gagner sur nos revendications ! Mes camarades, participez aux stages organisés dans les locaux de l'Union Départementale et les UL, participez aux réunions interprofessionnelles organisées par les Unions Locales, invitez-y les adhérents, vos collègues, c'est également ainsi que nous renforcerons Force Ouvrière. Nous n'avons pas vocation à rester minoritaires. Maintenant c'est à vous ! Libres et indépendants nous sommes, libres et indépendants nous devons rester ! Vive l'Union départementale Force Ouvrière de l'Isère ! Vive la Confédération générale du travail Force Ouvrière ! ”

Philippe BEAUFORT
Secrétaire général de l'UD FO Isère

Ions devoir entasser jusqu'à quatre personnes, ce qui met à mal la totalité du service public puisque nous devons gérer ensuite tout le quotidien et les conflits auxquels vous imaginez bien pouvoir être confrontés. Aujourd'hui, l'administration pénitentiaire, c'est 66 000 places de prison pour 85 000 détenus. Au-delà de ça, le taux de d'emploi : on ne dépasse pas le taux de couverture sur les établissements pénitentiaires. La moyenne, c'est 85 %. Donc on a énormément d'emplois vacants.

Je tiens à exposer devant vous le manque de moyens humains, et à dénoncer les conditions de travail des collègues en demandant la fin des surencombrements des établissements. En demandant la classification des établissements pour éviter qu'un détenu de droit commun ne soit incarcéré dans une cellule de neuf mètres carrés avec un détenu issu du grand banditisme.

L'une de nos missions, c'est aussi la réinsertion. Nous dénonçons l'attribution assez opaque du marché de la protection sociale. On nous a annoncé que ça allait nous coûter moins cher, avec une prise en

charge de l'Etat à hauteur de 50 %. Mais quand on fait le calcul...

Mon ancienne protection sociale coûtait 40 € mensuels. Finalement, pour l'équivalent, ça coûte quand même 80 euros.

Nous avons envoyé une lettre ouverte à la magistrature, avec la demande de l'utilisation de peines alternatives à l'emprisonnement. Nous avons reçu un mail du président de la Cour d'appel de Grenoble qui est prêt à nous recevoir.

Nous avançons, nous progressons et nous espérons continuer. Nous serons combatifs jusqu'à la fin de l'année. Et prêts pour les élections professionnelles.”

Pierrick BAWOL
FO Penitencière

“ Après plusieurs semaines de discussions houleuses à l'Assemblée nationale, le texte fixant les budgets 2026 de l'Etat et de la Sécurité sociale a finalement été transmis au Sénat sans avoir été voté par les députés. Une première qui ne laisse rien présager de bon. Si ce budget est imposé, il y aura des répercussions catastrophiques pour les services publics, les personnels qui y travaillent et les citoyens usagers. Car l'hôpital public traverse une période d'une intensité inédite. [...] En l'état ce budget constitue une véritable déclaration de guerre contre les services publics ! [...]

Localement, les conséquences du sous financement national aggravent depuis plusieurs années la situation budgétaire qui s'est dégradée au point de devenir un véritable moteur de réorganisations forcées. On retire des jours de RTT. On réduit les amplitudes horaires tout en laissant inchangé le volume des tâches. On annualise le temps de travail. On demande aux agents de compenser les absences pour congés annuels, pour maladie, faute d'effectifs suffisants. On prépare les équipes à voir disparaître les postes de CDD, à ne plus voir remplacer les départs à la retraite... C'est toute l'organisation qui vacille avec un chantage à l'effort à partager pour sauver l'hôpital. Pour sauver son emploi, la direction demande aux agents de faire plus en étant moins payés.

Le résultat : une santé physique et mentale mise à mal, un équilibre de vie toujours plus difficile à atteindre, une fatigue qui s'installe et qui finit par devenir structurelle. Les tensions montent dans les équipes, la qualité du travail est mise en péril... Et pourtant, malgré tout, les professionnels continuent à assurer leurs missions.

Un domaine très impacté est celui de la santé mentale, avec perte progressive de l'activité publique vers

le secteur privé. Pour la pédopsychiatrie du nord-Isère, les besoins augmentent, mais les tutelles se désengagent, alors même que les jeunes en difficulté ont plus que jamais besoin d'un service public solide et accessible.

Dans notre monde professionnel hospitalier, occupé par des femmes à plus de 80%, selon l'enquête Virage de l'Institut national d'études démographiques (INED) réalisée en mars 2020, 20 % des femmes et 15,5 % des hommes déclarent avoir subi au moins un fait de violence dans les 12 derniers mois au travail. Les femmes déclarent le double de violences sexuelles au travail (4 % d'entre elles contre 2 % des hommes), mais également plus de violences physiques (2 % contre 1 % des hommes). Elles subissent également davantage d'insultes et de pressions psychologiques. [...] Nous exigeons sur ce plan tous les moyens nécessaires pour que cela cesse.

FO demande des moyens pour les services publics. Nous demandons simplement les conditions nécessaires pour faire correctement notre travail. Du fric pour les services publics ! Rien de plus. Rien de moins. Vive la Confédération générale du travail Force ouvrière ! Vive l'UD FO 38 !”

Carole VERDIER
FO du CHPO de Bourgoin Jallieu



“ Mes camarades, je vous apporte le salut fraternel des adhérents du syndicat Force Ouvrière Rhenus Logistics France.

J'ai fait un rêve... J'ai rêvé que pour ce comité général, je n'aurai que des bonnes nouvelles à vous apporter ... Le rêve que les salaires augmentaient, que les conditions de travail s'amélioraient, que les accidents du travail dans nos entrepôts diminuaient en gravité comme en fréquence... J'ai fait le rêve que nous passions à la semaine de 4 jours... Le rêve que nous puissions enfin tous ensemble nous réjouir d'avancées sociales faramineuses...

Mais en réfléchissant aux thèmes à aborder, aux sujets sur lesquels nous n'aurions pas "reculs", je n'ai rien trouvé. La dure réalité m'a rattrapée... Je me suis réveillée et j'ai pris connaissance des derniers mails reçus :

Dans le mail des négociateurs de branche du TMR, dont dépend le secteur de la logistique : 1% proposé par le patronat alors que l'année dernière a été blanche et que le SMIC va prendre 1,4% au premier janvier ; aucune avancée sur les grilles d'ancienneté ; pour eux, "13ème mois" est devenu un gros mot et gare à celui qui ose aborder le sujet ; zéro avancée sur l'indemnité de départ en retraite...

La retraite, parlons-en ! Si la "suspension" de la réforme va permettre à une poignée de partir un peu plus vite, ce n'est que poudre aux yeux. Notre revendication reste l'abrogation !

Dans un mail de la direction : ils entendent restreindre nos droits à la formation économique et syndicale et limitent, au mépris du Code du travail, à deux adhérents du même entrepôt. Mercredi j'ai dû faire appel à l'inspecteur du travail pour qu'il rappelle ses devoirs et obligations à la direction... Et encore hier midi, je

“ Avant mon intervention, un mot pour Cécile et Jacques : c'est un grand soulagement de les savoir sortis de prison et bien sûr, le combat continue pour qu'ils puissent revenir le plus rapidement possible chez eux.

Les collègues nous interpelaient sur la PSC, la protection sociale complémentaire, estimant normal que l'employeur paye une partie de notre mutuelle. C'est toujours bon à prendre, mais il faut bien comprendre ce que cela entraîne, et ce n'est pas une

devais me démener comme un diable pour permettre à notre camarade Angélien d'être présent aujourd'hui.

Je me suis dit que j'aurai peut-être plus de chance sur les réseaux et j'ai scrollé... Je suis rapidement tombée sur la vidéo du discours de Fabien Mandon, Chef d'état-major des armées françaises. Discours complètement déshumanisé : être prêts à sacrifier nos enfants ; être prêts à souffrir économiquement...

Des enfants il en a trois ! Qu'il sacrifie les siens puisque cela semble le réjouir ! Quant à la souffrance économique, avec 8 500 € chaque mois je ne pense pas qu'il comprenne bien ce qu'il exige des autres !

Je vous garantis que cela réveille, et que ce beau rêve de vous apporter ici quelques "bonnes nouvelles" s'est vite évaporé... Oui, restons éveillés et lucides car il nous faut résister de toutes parts aux multiples attaques de nos droits, y compris les plus élémentaires, pour que chaque salarié puisse vivre décemment du fruit de son travail et le réaliser dans les meilleures conditions possibles.

Dans ce chaos, une chose importante : nous avons une UD formidable, et je souhaite conclure en remerciant les membres du bureau, ainsi que Sylvie et Stéphanie qui par leur disponibilité, leur amabilité et leur gentillesse nous redonnent la force et le courage de poursuivre le combat.

Vive la CGT-Force ouvrière ! Vive Le syndicalisme libre et indépendant !”

Virginie SUDRE
FO Rhenus Logistics

.....
paille !

L'instauration de cette PSC rompt avec le principe de solidarité établi lors de la création de la Sécurité sociale, où chacun paye selon ses moyens mais bénéficie des soins selon ses besoins. Petit à petit, la part prise en charge par la Sécurité sociale diminue et celle des mutuelles augmente. Le reste à charge étant de plus en plus conséquent, le coût de la mutuelle est plus élevé aussi. Ou bien on cotise à bas coût et les remboursements sont faibles.

L'esprit mutualiste devient maintenant un esprit assurantiel : soit tu paies et tu peux avoir un meilleur remboursement, soit tu ne peux pas et tu ne te soignes pas. C'est la disparition de la solidarité ouvrière. Et avec cette

PSC, les retraités sont sortis du système et leurs cotisations sont explosives. Alors que lorsqu'on vieillit, les problèmes de santé augmentent.

Les 15 euros pris en charge par notre employeur, ce n'est rien du tout et en plus, chaque enseignant, chaque fonctionnaire est lié au choix du patron. C'est l'employeur qui décide quelle mutuelle sera souscrite !

Nous sommes tous concernés. Avec la réforme des retraites qui ressurgit vers la rupture avec le système de solidarité, la « retraite par répartition », la Sécurité sociale avec la PSC qui rompt le principe de solidarité intergénérationnelle, n'est-il pas de la responsabilité de la Confédération de poser la question d'une mobilisation pour le retrait de la réforme Macron/Borne des retraites et l'abrogation de la PSC ? La CGT, et nous pouvons nous en féliciter, déclare être pour le retrait de la réforme des retraites, pour la retraite par répartition. Nous, à la CGT FO, c'est notre mandat traditionnel et ça nous convient. Certes, on sait qu'il y

“ Je vous apporte le salut fraternel des camarades de Perraud Crémieu, toute jeune société née de la cession des Cars Berthelot en 3 entités distinctes. J'y ai passé ces 25 dernières années, donc cette cession a été dure à vivre, surtout étant sous la coupe d'un plan de sauvegarde, et qu'en décembre lors d'une soirée on nous annonçait que les chiffres repartaient bien avec une excellente année.

Néanmoins cette cession me permet de rebondir et de repartir vers une nouvelle aventure qui j'espère me mènera jusqu'à ma retraite dans 11 ans. Nous avons organisé des élections professionnelles... Des salariés sont venus me trouver pour savoir si je comptais me présenter. Parmi eux beaucoup de nouveaux salariés. Un salarié est venu me trouver pour prendre une adhésion et un autre va adhérer dès janvier.

Voici le résultat de nos élections du 3 décembre : étant 70 salariés, nous n'avions que 2 listes : CFDT et FO. Les salariés ont vite compris qui étaient les défenseurs de

a des tensions, des désaccords, mais l'unité sur cette revendication doit pouvoir se faire. Et bien sûr, ce sera sans la CFDT.

Dans le département et là aussi Philippe en a parlé, les licenciements depuis la suppression des 430 salariés de Vencorex ne cessent de s'accroître : Arkema, Fonderies Maupertuis, Teisseire, ST Micro, Soitec, Photowatt et sans doute d'autres qu'on ne connaît pas. Il faudrait qu'on trouve les moyens pour qu'avec la CGT, ensemble, on se batte pour le retrait des licenciements, le maintien de tous les emplois.

Je vous remercie et vive la CGT-FO, vive l'UD FO ! ”

Martine JARRY
SNUDI FO 38



leurs droits. Donc FO 59 %, et sur le premier collège 64,4%. Avec mes mandats, je vais de nouveau pouvoir plus m'investir, notamment aussi au niveau de l'UL de Bourgoin où je suis secrétaire adjoint.

Je voudrais dire ici qu'il ne faut jamais baisser les bras et que le travail sur le terrain est celui qui porte toujours ses fruits.

Un point qui me tient à cœur : est-ce qu'une réflexion est engagée à la confédération pour les prochains combats et luttes à venir pour trouver un mode d'action fédératrice avec les salariés ? Car ceux-ci ne supportent plus des journées d'action saute-mouton (on a vu où on est arrivés avec la lutte contre la réforme des retraites). Par les temps qui courent, c'est très dur de motiver dans les entreprises.

Vive la confédération CGT-FO et vive l'UD FO Isère ! ”

David OGIER
FO Perraud à Crémieu



“ Les choses vont mal pour les services publics qui subissent de plein fouet les politiques d'austérité. Les agents ont de plus en plus de mal à exercer leurs missions et les usagers voient la dégradation de tous les services publics.

Le problème budgétaire ne découle pas de choix financiers mais de choix politiques. Le problème ce ne sont pas les dépenses, ce sont les recettes de l'État. Cela fait des années que Force Ouvrière dénonce les allégements de charge et les cadeaux fiscaux aux entreprises qui ne servent qu'à enrichir les grands patrons et les actionnaires. Nous avions dénoncé les 211 milliards de recettes dont l'État s'est privé l'an passé.

Monsieur Amiel, ministre de la fonction publique a encore cette semaine écarté une augmentation des salaires en disant : « Dans le contexte actuel, on ne pourra pas avoir une augmentation générale l'année prochaine des rémunérations dans la fonction publique. Tout le monde connaît la contrainte budgétaire dans laquelle on est ». Il est intolérable d'entendre ce genre de discours. Ce n'est pas à FO d'acter les mesures d'austérité. De l'argent il y en a, et il faudra aller le chercher dans les poches du patronat !

“ Je vous apporte le salut de l'Union Départementale des retraités (UDR). Nous avons tenu notre assemblée générale nationale, l'Union confédérale, il y a quelques semaines, qui était présidée par Michel Beaugas. On a abordé toutes les questions débattues ici.

On a parlé de la Sécurité sociale... On entend que les cotisations sociales reposent trop sur le travail. Il faudrait trouver d'autres financements que les cotisations sociales. C'est une façon détournée, à mon avis, de s'attaquer à la Sécurité sociale. Jean-Pierre GILQUIN disait souvent : « Une cotisation ouvre un droit. Si la Sécurité sociale est financée par l'impôt, c'est l'État qui décide si on doit être soigné ou pas. » Et aujourd'hui, la Sécurité sociale repose pour moitié sur la CSG, qui est un impôt. Et c'est l'Etat qui décide du budget de la Sécurité sociale. Ça fait économiser des milliards aux grandes entreprises. Et qui paye la CSG ? Évidemment, ce sont les ménages.

15 ans que le point d'indice qui sert à calculer la rémunération des fonctionnaires et agents publics est gelé alors que l'inflation continue ! Pour retrouver le niveau de vie du début des années 2000, il faudrait augmenter leur salaire de 31,5 % ! On assiste à un effondrement du pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents publics.

Et pendant ce temps, les drames continuent, avec des agents assassinés dans le cadre de leurs fonctions juste pour avoir fait leur travail. Aucun ministère n'est à l'abri. L'État a le devoir de protéger ses agents, et chacun de ces drames insupportables nous montre l'échec de l'employeur.

La FGF 38 et l'UD 38 ont demandé audience auprès de la préfète afin d'échanger sur la situation des services publics du département. Les services de la préfecture n'ont même pas daigné répondre. Mais nous ne baissions pas les bras pour autant. Nous demanderons de nouveau audience.

La FGF continuera ses combats pour les fonctionnaires et agents publics afin que tous puissent avoir un accès décent aux services publics.”

Samuel BANCILHON
FGF **FO38**



Deuxième point : la perte d'autonomie. Ce sont les retraités qui la subissent le plus, mais la perte d'autonomie, pour nous, c'est un risque de santé au même titre que tous les autres risques de santé, qui doit être pris en charge par la Sécurité sociale.

Il y a eu la création de ce qui s'appelle la cinquième branche de la Sécurité sociale. Abondée par une caisse financée par l'impôt ! Et on revient à la question de la cotisation !

FO est représentée au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA). Les camarades sont ici. Il y a une intersyndicale. Nous essayons, souvent avec succès, qu'elle prenne des positions conformes aux intérêts des salariés en général et des retraités. Voici trois lignes de la déclaration adoptée il y a deux semaines, acceptée par l'ensemble de l'intersyndicale : « Le gouvernement et les médias aux ordres ne cessent de claironner que le problème de

la Sécu, c'est l'augmentation intolérable des dépenses et qu'il convient de faire des économies tant dans le budget de l'État que celui de la Sécu. Mais ce déficit présumé n'est-il pas lié aux exonérations de cotisations patronales entre 80 et 100 milliards en 2024, montant qui correspond aux dividendes versés aux actionnaires ?

Il y a aussi les 211 milliards versés aux entreprises sans contrepartie et l'augmentation faramineuse des dépenses militaires avec un objectif de 5 % du PIB pour, dit-on, préparer une guerre d'ici cinq ans. »

C'est important. Philippe a abordé longuement la

“ Je tiens à vous transmettre les sincères salutations fraternelles de tous les camarades des Clavaux, qui ne s'attendaient pas à vivre de nouveau ce qui s'est passé il y a quatre ans. Le plan social, c'est vraiment la grande crainte, c'est une épreuve que l'on n'est pas prêts à affronter. Il y a quatre ans, on a traversé cette épreuve, on a réussi à s'en sortir. C'est très rare de sortir d'un PSE. Il y a 0,5 % de personnes qui y survivent. Mais on l'a fait. À cette époque, on avait pris une décision qui moi-même m'avait surpris : riposter par le travail pour ne pas donner raison à tous les menteurs de la direction. Ils disaient qu'on n'était pas viables. Par notre travail, on avait réussi à inverser la tendance. On avait réussi faire prendre des décisions et à renverser la tendance. Je ne dis pas que c'est la méthode pour tous les cas de figure ! Les trois quarts des cas de figures, on ne passe pas par là. Il faut savoir que nous sommes les derniers producteurs de silicium en France et en Europe, et de la plus grande qualité au monde !

Franchement, je pensais que j'allais respirer et partir à la retraite tranquillement. Sauf que voilà, quatre ans après, rebelote, avec les mêmes causes et les mêmes effets : un journaliste l'a dit, c'est un remake de 2021. On a eu trois mois de chômage partiel d'octobre à décembre et ça va être renouvelé de janvier à fin mars. On ne sait pas sur quoi ça va aboutir. Je ne souhaite à personne de traverser des épreuves pareilles.

Il faut comprendre que tout ce qui arrive n'est pas une fatalité. En 2018, Donald Trump arrive au pouvoir. Il met 246 % de taxes pour les Chinois à l'entrée des frontières américaines. Du coup ils se rabattent sur l'Europe. Le marché s'effondre. Pendant tout ce temps-là, on va traverser le plan social.

question de la guerre. Hélas, ce n'est pas nouveau... Les guerres, ce sont toujours les populations et les travailleurs qui en font les frais.

Je vous appelle à rejoindre l'Union départementale des retraités dès que c'est le moment. ”

Pascal COSTARELLA
Union des retraités FO 38



On parle de réindustrialisation, mais ils n'ont pas été capables d'éviter la désindustrialisation. On parle de prospérité... Aux USA, il y a un seul gouvernement qui décide. Au Canada, c'est pareil. Même chose en Australie. Et en Europe, 27 gouvernements avec chacun des intérêts différents. On est véritablement la passoire du monde entier.

C'est vraiment le continent qui risque de subir le plus de dégâts. Et c'est là où par définition, il y a beaucoup d'autres secteurs d'activité qui sont concernés par cette problématique. [...]

Les États d'Europe sont investis massivement par les Chinois. Nos problèmes ce ne sont pas les causes, ce sont juste des effets. C'est pourquoi ça fait deux fois de suite qu'on se retrouve dans la même situation.

Le 26 novembre, j'étais à Bercy avec des députés et des sénateurs pour les trois usines concernées par le chômage partiel. On a essayé de discuter. Je me suis présenté comme un rescapé, un survivant du dernier PSE de l'usine des Clavaux en 2021. Il faut qu'ils comprennent que nous, on n'est pas en train seulement de défendre la souveraineté française, mais on défend la souveraineté européenne.

En 2022, il y avait un scénario similaire. Il y avait eu une sécheresse en Chine. Il y avait la crise des containers... À la sortie, on a vu revenir des clients extra européens qu'on n'avait pas vus depuis des années. Je leur ai expliqué très clairement que si aujourd'hui on a laissé filer le silicium, demain ça sera la même problématique. Et ça sera très nocif. ”

Mourad MOUSSAOUI
FO FERROPEM

“ Je voudrais traduire concrètement ce que signifient les 7 milliards de budget pour l'armée et les 7 milliards en moins pour les services publics de santé. J'espère vous convaincre que l'attaque de l'exercice médical est une attaque directe contre la Sécu. Ça se traduit dans notre quotidien de médecin. Dans la médecine de cabinet en ville, des médecins sont poursuivis lorsqu'ils prescrivent trop d'arrêts de travail. Sur de simples considérations financières. A l'hôpital, les médecins hospitaliers essayent de s'occuper des malades au mieux possible, et ils sont amenés à dire : « Non, la fermeture des lits, ça ne va pas ; supprimer des infirmières la nuit, ça ne va pas... Il faut des brancardiers... Bref, il faut des bras, des lits. » On a plusieurs exemples ici à Grenoble et sur le département : ces médecins sont attaqués.

Il y a une réforme des astreintes médicales. Pour assurer la permanence des soins la nuit, il y a des médecins de garde, des médecins pour répondre au téléphone, des astreintes de greffe cardiaque, de greffe hépatique, l'astreinte de chirurgie digestive... Se lever la nuit pour opérer en urgence, être de garde, c'est physique. La réforme en cours conduit en fait à une perte très importante de revenus pour un certain nombre de médecins, et cela crée de la discorde entre spécialités, entre établissements. C'est une usine à casser du médecin.

Ces attaques contre l'exercice médical, contre l'indépendance des médecins, c'est l'attaque directement de la Sécu et son principe fondateur : à chacun selon ses besoins. Car jusqu'à preuve du contraire, c'est le médecin qui examine le patient en toute indépendance qui peut dire : il a besoin d'un arrêt de travail, d'être opéré, d'être hospitalisé, il a besoin de médicaments... Si on enlève l'indépendance du médecin et

la décision du médecin, on enlève le « à chacun selon ses besoins » et on arrive à une médecine de protocole où ce sera « à chacun selon ses moyens » !

Nous, on fait un lien totalement de cause à effet, direct, de cette situation d'attaque contre les soins, contre l'accès aux soins, contre l'indépendance médicale... avec la situation de marche à la guerre. Il y a des circulaires pour les hôpitaux qui nous enjoignent d'un côté à faire des restrictions de soins, à fermer des lits, et de l'autre à se préparer à la guerre ! Le discours du chef d'état-major des armées, vous l'avez tous entendu, c'est pour se préparer à des sacrifices économiques et aux sacrifices de nos enfants.

Dans cette situation de marche à la guerre, il y a l'expression ultime à Gaza, qui persiste, avec un blocus humanitaire. Des tas de collègues sont encore emprisonnés, tous les hôpitaux sont à genoux. On soutient des collègues pour qu'ils puissent exercer dans l'indépendance et faire que chacun reçoive selon ses besoins. Nous essayons de nous mobiliser avec les camarades des syndicats pour « des bras, des vies, des moyens d'accès aux soins ».

Et évidemment, nous plaçons comme centrale dans notre action la bataille contre la mort à la guerre et la bataille pour la levée du blocus de Gaza avec toutes ces pertes. Avec cette orientation, on a gagné des adhérents.

Voilà : des bras des lits, en toute indépendance ! Et pas un sou pour la guerre ! ”

**Claire ARA-SOMOHANO
SNMH **FO****

“ Je vous apporte le salut fraternel des collègues de mon syndicat FO Horizal de Domarin, ainsi que des collègues de l'Union locale Force Ouvrière de Bourgoin-Jallieu. Nous sommes une entreprise qui a environ 50 ans et jamais avant il y a trois ans il n'y avait eu de CSE, ni de syndicat. On s'est présentés, on a eu une bonne représentation. L'année dernière, on a décidé de créer notre syndicat

cat avec mon collègue Philippe. On a engagé tout ce qu'on peut pour essayer d'améliorer la sécurité et les conditions de travail des salariés. Et c'est très compliqué chez nous.

Concernant l'Union locale Force Ouvrière, on travaille. On maintient les permanences tous les mardis de 16 h à 18 h tous les vendredis de 15h à 17h. ”

**Thomas ARQUILLIERE
ULFO Bourgoin Jallieu**

“ L'accompagnement des élèves en situation de handicap dans le département à la rentrée 2025, ce sont 700 élèves qui attendent une place en établissement ou en services médico-sociaux. Souvent, faute de place, ces élèves sont scolarisés par défaut en classe ordinaire. Comme leurs parents, ces élèves sont abandonnés, privés de soins et de l'accompagnement dont ils ont besoin. Le DASEN, le directeur académique, se dédouane sur l'ARS, l'Agence régionale de santé, en disant que c'est « plus compliqué qu'on ne le pense ».

Dans nos classes, ce sont les AESH qui portent cette lourde charge. [...] De mars à juin 2025, les écoles ont fait grève et une délégation a été reçue par le recteur. Nous avons proposé que les organisations syndicales demandent à la ministre une enveloppe supplémentaire pour notre département. Nous avons été les seuls à défendre cette orientation. À ce jour, aucune réponse de la ministre.

Autour de Vienne, le 18 novembre, 64 parents et usagers, enseignants de six collèges et lycées ainsi que quatorze écoles ont fait grève pour dénoncer cette situation. Partout en France, des mobilisations ont lieu. Ce n'est pas au recteur qu'il faut demander des audiences, mais au ministère, là où nous pourrons obtenir des réponses concrètes pour nos collègues. La question essentielle, c'est comment obtenir des résultats ?

Le deuxième point, c'est notre campagne locale le retour de la semaine à quatre jours. Les municipali-

“ Je vous passe d'abord le salut fraternel. Nous avons eu droit à une nouvelle classification imposée d'en haut, qui n'a qu'un objectif, casser les salaires. On paye les nouveaux embauchés au rabais, on méprise les anciens et on laisse tout le monde s'épuiser. Résultat : démotivation, fatigue extrême, et des démissions. Et on ose encore nous demander d'assurer nos missions avec des salaires proches du SMIC, des logiciels en panne permanente et une législation qui change plus vite que le gouvernement.

Qui trinque ? Les collègues et les allocataires, avec des délais qui explosent, des erreurs qui augmentent et des réponses qui deviennent approximatives faute d'agents expérimentés.

Camarades, qu'on soit clair, ce chaos est un choix politique. Aujourd'hui, les salaires stagnent, les effectifs s'effondrent et le service public s'écroule. Mais quel

tés de Grenoble, d'Echirolles et Saint-Martin-d'Hères ont décidé de maintenir la semaine à quatre jours et demi, malgré les effets néfastes désormais largement reconnus sur les conditions d'enseignement comme sur les apprentissages. Sachant qu'en France 97 % des communes fonctionnent ainsi sur quatre jours.

En mars 2025, nos camarades se sont rendus

dans les écoles pour faire signer la pétition. Les enseignants rencontrés étaient largement favorables et attendaient cette initiative. Beaucoup disaient que les parents souhaitaient la même chose. Nous avons demandé des audiences aux trois municipalités... Six mois plus tard, aucun retour ! C'est un mépris inacceptable pour les personnels et leurs revendications. Si vous avez des enfants scolarisés à Grenoble, Echirolles ou Saint-Martin-d'Hères, je vous invite à venir échanger avec nous pour gagner sur ces deux points : l'accompagnement des élèves en situation de handicap et le retour à la semaine de quatre jours.

Ce qui est à l'ordre du jour, c'est la grève dans l'unité avec les parents, les enseignants et leurs organisations syndicales. Jusqu'à ce que nos revendications soient satisfaites. Nous devons gagner.

Vive la CGT- Force Ouvrière ! ”

Caroline BONNE
SNUDI FO 38

culot que celui du gouvernement qui ose encore s'en féliciter ! Eh bien non, nous ne laisserons pas la Sécurité sociale demain les vitrines vides. Nous ne laisserons pas l'outil être bradé. Nous ne laisserons pas la population être abandonnée.

Nous exigeons des salaires décents, des effectifs suffisants, des conditions de travail dignes et le respect du service public. Pas demain, pas plus tard. Maintenant ! Alors oui, camarades, nous avons lutté, nous luttons et demain nous serons encore là. Parce que nos droits ne se négocient pas, parce que notre dignité ne s'achète pas et parce que la Sécurité sociale ap-



partient au peuple et pas aux comptables de Bercy. Ensemble, unis, déterminés, nous sommes plus forts que leurs attaques. Pour nos conditions de travail et notre service public, nous ne céderons rien, nous ne

reculerons pas, nous ne lâcherons jamais. **”**

Zakaria AMRAN
FO CAF38



“ Je vous apporte le salut fraternel des camarades du SNFOLC de l'Isère.

La rentrée scolaire est catastrophique, mais notre employeur nous dit, comme d'habitude, que tout va bien.

La réalité est celle-là : cet été en Isère, 200 AESH (personnels accompagnant les élèves en situation de handicap) ont démissionné, pour 70 recrutements à la rentrée. Avec un besoin croissant d'heures d'accompagnements non honorées, les AESH se retrouvent avec beaucoup d'élèves à suivre - en moyenne 6 élèves pour 24 heures par semaine.

L'inclusion, chère à Monsieur Macron, amène aujourd'hui à une explosion des fiches santé sécurité au travail, des burn-out et des arrêts maladies en chaîne des personnels AESH et des enseignants. Ces personnels sont à bout.

Et le nouveau système de gestion (les PAS) va faire empirer les conditions de travail, puisque les AESH devront gérer encore plus d'élèves, certains avec des pathologies lourdes. Sans moyens supplémentaires, sans formation. Certains élèves relèvent de structures spécialisées - qui petit à petit ferment au profit de l'inclusion systématique.

Le SNFOLC, avec sa fédération revendique : l'abandon des PIAL et des PAS ; un statut de fonctionnaire caté-

gorie B avec un 100% sur la base de 24h pour les AESH ; le maintien des structures spécialisées.

Les conditions de travail des enseignants continuent à se dégrader, ce qui a des conséquences sur les conditions d'apprentissage des élèves. La valse des ministres se poursuit mais la politique reste la même. Les enseignants et les CPE constatent l'effondrement de leur pouvoir d'achat depuis 2010, et l'année 2025 et la prochaine seront des années "blanches" ! Qui peut s'étonner que les concours enseignants ne recrutent plus suffisamment ?

La FNEC-FP-FO et le Syndicat FO des collèges et lycées revendentiquent : la hausse immédiate du point d'indice de 10% et le rattrapage à hauteur des 32 % perdus depuis 2010 ; l'arrêt des suppressions de postes et la création de postes statutaires correspondant aux besoins des élèves ; l'abrogation de la réforme du bac et de Parcoursup ; l'abrogation de la réforme Attal (notamment les groupes de niveaux dans les collèges).

Ce sont nos revendications, les nombreuses visites d'établissements, et l'organisation de stages syndicaux qui permettent au snfolic38 de se développer : + 5,5 % de syndiqués par rapport à 2024. **”**

Virginie SACHS
SNFOLC 38



“ Bonjour, Moi je suis nouvel adhérent Force Ouvrière. Avant toute chose, je tiens à vous remercier pour l'accueil. Je vais faire un remerciement un peu plus personnel à mes confrères, consœurs et camarades Cyrille et Claire. Je suis

praticien hospitalier à l'hôpital de Grenoble et j'interviens tous les jours pour diagnostiquer des cancers et des maladies inflammatoires.

J'aimerais alerter vraiment sur l'état de la profession médicale hospitalière. Aujourd'hui, c'est une profession qui traverse une période de forte tension avec des charges de travail croissantes, notamment du travail administratif, des difficultés de recrutement, mais également une baisse d'attractivité. Vient s'ajouter à cela une pression institutionnelle de plus en plus oppressante avec, comme l'a très bien souligné Claire, de nombreuses enquêtes administratives à l'égard de mes confrères et consœurs, notamment les plus jeunes, ceux qui sont peut-être un peu moins alignés, un peu plus seuls, pas dans le moule.

En tout cas, cette pression institutionnelle intervient à un moment où le besoin de soins des patients. Je veux alerter pour dire que nous, on veut continuer à pouvoir faire notre mission dans les meilleures conditions. Et pour cela, il faut soutenir l'hôpital public et la profession médicale hospitalière. Soutenir l'hôpital

public aujourd'hui, c'est avant tout soutenir l'accès aux soins de qualité pour tous. C'est ça qui est important. ”

Hugo GIL
SNMH **FO**

“ Je voudrais centrer mon propos sur la visite du président Macron à la 27ème Brigade d'infanterie de Montagne à Varces le jeudi 27 novembre. Dans son discours, il a enterré le SNU (service national universel), mais il a annoncé un « nouveau service national, purement militaire et volontaire » pour l'été prochain. Il annonce le recrutement de 3 000 jeunes en 2026, avec pour objectif 50 000 en 2035... Il va s'appuyer sur les classes Défense (lycée Ferdinand Buisson à Voiron par exemple), dont le nombre va augmenter, avec une montée en puissance financée par le Ministère de la Défense. C'est une part essentielle de l'augmentation du budget de ce ministère, celui de l'EN étant au mieux stable, voire diminuant avec l'inflation. [...]”

En 1989, le protocole Chevènement-Jospin installe la coopération entre les ministères de la Défense et de l'Éducation nationale. Fin 1997, Jacques Chirac amorce une réforme pour professionnaliser l'armée nationale, qui suspend la conscription, mais permet de compléter les troupes « de métier » par des effectifs supplétifs, et incite à « renforcer les liens armée-nation en sensibilisant la jeunesse à son devoir de défense ».

Une convention cadre instaure en 2015 les classes Défense (CDSG). D'après le site officiel du Ministère des armées, « l'objectif du dispositif est de rendre concret l'enseignement de Défense. Grâce aux liens privilégiés tissés avec leur unité marraine, aux temps d'échanges et aux rencontres avec des militaires ou des agents

civils du ministère des Armées, les jeunes des classes de Défense peuvent découvrir les enjeux et les métiers liés au monde de la Défense. La CD favorise l'appropriation des valeurs républicaines et développe la culture de l'engagement. » C'est plutôt clair : on recrute !

Fabien Mandon Chef d'État-major des armées, au congrès des maires de France a demandé aux maires « de préparer la population aux futurs conflits, pour que le pays soit prêt, d'ici 3-4 ans et qu'il ait la force d'âme d'accepter le risque de perdre ses enfants, de souffrir économiquement », précisant qu'il revient aux maires de libérer, pour les troupes, des espaces tels que des écoles, des logements, des crèches ! C'est donc très clair : pour Macron, ses ministres et ses généraux va-t-en-guerre, l'École devrait devenir un lieu d'embigadement et de militarisation de la jeunesse.

Le ministère des Armées comptait 958 classes Défense en France métropolitaine au premier trimestre 2025, 100 en Outre-mer et 6 à l'étranger (réseau AEFE). La FNEC FP-FO refuse la propagande guerrière et s'oppose totalement à l'objectif avoué de se préparer à envoyer nos élèves, nos étudiants se faire massacrer ! Elle refuse également tout dispositif de militarisation de l'École et d'embigadement de la jeunesse ! Vive l'UD FO, vive la CGT-FO ! ”

Régis HERAUD
FNEC-FP- **FO** 38

“ La désindustrialisation frappe la totalité des pays d'Europe, et en particulier la France. Le camarade Mourad a expliqué que vivre un plan social était certainement la plus grande épreuve pour un salarié. Il y a quatre ans, à l'UD, on a été très présents pour soutenir les camarades de Ferropem... Et voilà que les capitalistes propriétaires re-

mettent le couvert en préparant la destruction des emplois. C'est vrai partout.

Revenons en mars 2025... Monsieur Le cornu était alors ministre des Armées et Bayrou Premier ministre... C'était avant le déchaînement de propagande guerrière qui a lieu depuis le 18 novembre, date du discours du chef d'état-major des armées appelant les maires à faire accepter aux jeunes

la perspective de se faire massacrer. Avant les classes Défense qui se multiplient dans les lycées, dans les collèges... Et même dans des écoles primaires ! C'était avant le colloque départemental Stratégie et Armement de Bourges organisé par l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale. Article de France Info : « L'industrie de la défense française sur le pied de guerre pour recruter, pour répondre aux besoins urgents des 4 500 entreprises de la filière, recrute à tour de bras. » Chez MBDA, 400 offres d'emploi. Chez KNDS – les canons Caesars - 500 offres d'emploi par an. BFM Business : « Le gouvernement compte sur les entreprises en difficulté pour soutenir la production de la défense, notamment dans l'automobile, pour augmenter les volumes, en leur donnant un caractère militaire. » Je vous laisse réfléchir à l'état des lieux de l'industrie en France et le nombre d'entreprises mises en difficulté ou laissées en difficulté qui pourraient être reconvertis dans l'armement. Marc Ferrati, toujours au ministère de la défense, propose à la population française de participer à un fonds d'investissement spécial pour la guerre, un fonds « evergreen ». Particularité ? Être « indéfiniment disponible ». Rendement annuel annoncé - vous connaissez tous les taux d'épargne : « entre six et 10 % par

an garantis ». L'objectif étant de réorienter une partie de l'épargne, « notamment les 2 000 milliards d'euros des assurances-vie vers ce secteur stratégique. » Il s'agit donc bien de mettre en place une industrie tournée entièrement vers la guerre. Et de préparer les esprits des jeunes aux champs de bataille des guerres dites de haute intensité. Les informations distillées depuis le Congrès des maires ne tombent pas du ciel., les choses ont été préparées. Nous, nous sommes pour la réorientation de l'économie de guerre. Contre la désindustrialisation. Pour une industrie au service de la paix. Contre un avenir de chômage ou d'embauche par l'armée pour les enfants des travailleurs, qui ne doivent devenir « ni chair à patrons, ni chair à canon » !

Notre place en tant qu'organisation syndicale, est d'être aux côtés de toutes les forces qui se prononcent contre la guerre, contre le massacre des peuples, que ce soit à Gaza, que ce soit en Ukraine ou ailleurs. Et donc oui : pour la paix, pour le pain, pour la liberté, nous devons être présents ! „

Claude AGERON
Bureau de l'Union Départementale **FO38**



Vous avez le bonjour fraternel des camarades de la clinique mutualiste, établissement de santé privé à but non lucratif de 1 300 salariés, qui vit son plan de redressement judiciaire. Nous pourrions faire un livre sur les prédateurs de la santé. Par exemple, Monsieur Karabatic, en moins de trois ans, a dilapidé plus de 13 millions d'euros, avec l'aide de l'Etat. Avec Yves Jégo, ancien ministre de Sarkozy, qui fait partie du conseil d'administration. C'est quoi le système Bensaïd ? J'arrive avec mes salariés. Je les mets à la tête des associations et des établissements mutualistes que je reprends. Ces salariés veulent des conventions de prestations de services pour des prestations qui n'existent pas, mais qui représentent jusqu'à un, deux, trois, quatre, 5 % du chiffre d'affaires ! 10 millions d'euros par an de prestations de services qui n'existaient pas ! Alors l'équipe syndicale, qui a démarré il y a quinze ans en étant à 10 %, qui depuis maintenant plus de huit ans est à 80 %, composée de dix titulaires sur douze, a mis

en place une politique de combat contre ce système. Et ça s'est traduit par le placement en détention provisoire de Bernard Bensaïd. Il n'a pas pu continuer à prendre de l'argent, mais aujourd'hui ? Il y a plus de 15 millions d'euros de déficit pour la clinique. C'est pour ça qu'aujourd'hui la clinique mutualiste est en redressement. Mais la situation va s'arranger. Alors, effectivement, à quoi sert le syndicat ? Une première chose : bon débarras Bensaïd ! Autre chose importante : à l'UD 38, on a tout un service d'aide juridique pour tous les salariés. Chaque jour on forme de plus en plus de défenseurs syndicaux. Je sais que plusieurs camarades sont intéressés. Donc voilà, venez nous rejoindre parce que c'est important de défendre tous les syndiqués. Un syndiqué, quand il va aller au bout il ne doit pas payer 3 000 € d'avocat. Avec sa carte syndicale, il doit pouvoir être défendu et ça ne lui coûte rien. C'est ça qui est important. On travaille là-dessus avec Jacques. Sur le développement syndical. „

Thierry CARRON
FO GMH

“ Je vous apporte le salut fraternel du syndicat des personnels administratifs de l'Éducation Nationale : rectorat, directions départementales, collèges, lycées... dans toutes les structures qui relèvent de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports. On a fait le choix d'une intervention sur le handicap des personnels administratifs de l'Éducation nationale. J'aurais pu dire les conditions de leur maltraitance. Ce qui nous explose au visage, c'est que l'État employeur est tout sauf exemplaire sur le sujet du handicap. Dans l'Éducation nationale, il y a moins de dix ans, on était à moins de 2 % de personnels titulaires. Par manipulation des chiffres, on serait aujourd'hui en 2024 à près de 6 %. La règle est la même dans le public que dans le privé : en dessous de 6 % de taux d'emploi des personnes en situation de handicap, l'employeur est censé verser une contribution financière, Agefiph dans le privé, FIPHFP dans le public. En 2021, l'État a versé 10 % de ce qui était dû. En 2022, 20 %. Depuis, on n'a plus aucun chiffre. Lors de la journée nationale de travail handicap à la Confédération, la présidente du FIPH a regretté que l'Education nationale, une fois de plus, avait versé 0 € de contribution. Dans le quotidien, on recrute des personnes qui fuient leur université, et à la fin de l'année de stage ou du renouvellement de l'année de stage, on est licencié. Donc on recrute des personnels parce qu'ils sont handicapés et on les licencie parce qu'ils sont handicapés. Oui, c'est dégueulasse, oui, c'est cruel, oui c'est insoutenable. Il est nécessaire d'armer nos camarades pour affronter nos administrations qui piétinent complètement et les droits et la dignité de nos collègues en situation



de handicap. Les situations qui remontent sont littéralement insoutenables, y compris pour des militants qui ont le cuir épais. Quand un médecin du travail indique à l'employeur que la situation professionnelle d'un agent est totalement incompatible avec son état de santé, que se passe-t-il ? L'employeur répond : « On n'est pas là pour répondre aux injonctions des médecins de prévention. »

» Or ce n'est pas vrai ! Cette situation ne peut plus durer ! Force Ouvrière a une place à part sur la question du handicap, tout le monde le sait, y compris des responsables hiérarchiques qui orientent des collègues en difficulté vers Force Ouvrière. D'autres syndicats font de même. Parce qu'on ne lâche rien face à une administration qui n'a plus aucune boussole, conséquence de la loi de transformation de la fonction publique - équivalent de la loi travail pour le privé - et pense pouvoir faire ce qu'elle veut. On arrive à faire respecter les droits de nos camarades maltraités. Mais devrait-on avoir à se bagarrer pour rappeler à l'employeur que non, une collègue en fauteuil roulant, on ne peut pas la balancer sur un poste qui n'est accessible que par des escaliers et lui dire : « Va maintenant, lève-toi et marche pour aller au boulot. » Le travail est déjà largement engagé avec la mission Handicap de la Confédération, avec la FGF, avec notre syndicat national. Mais on va avoir besoin, encore, d'un coup de main et il faut qu'on avance sur ce sujet. ”

Salima BOUCHALTA
SPASEEN FO38

“ Effectivement, il y a beaucoup de plaintes sur la situation des agents publics, sur leur salaire et notamment dans la fonction publique hospitalière... Je lis le journal officiel tous les matins, et j'ai vu dimanche que des décrets sont parus revalorisant le statut des directeurs d'hôpitaux. Cinq décrets au total... Nous tenons, Thierry et moi, une permanence juridique. Moi comme défenseur syndical, et Thierry comme conseiller prud'homme. Nous recevons des

salariés sur des questions individuelles de droit du travail depuis deux ans. C'est bien rôdé. Depuis un an, on a eu 150 rendez-vous. Le but c'est de faire de la défense prud'homale. On a défendu jusqu'à maintenant quinze salariés. Tous les procès ont été gagnés. Parce que c'est des dossiers solides. Une minorité, un tiers, sont des militants syndicaux. Les autres, pour la plupart, ne sont pas syndiqués. Évidemment, ils doivent prendre une carte. Certes, c'est de la prestation de service, mais c'est aussi le cœur même de l'activité syndicale. Le syndicat est là pour faire de la défense des droits collectifs et individuels. Mon rêve, c'est qu'on n'ait plus besoin d'avocats. Aujourd'hui, au niveau national, c'est 7 % des contentieux prud'homaux

avec un défenseur syndical, les avocats pour 85 %, et le reste, des salariés qui vont tout seuls.

Le droit du travail est infiniment complexe. Ça fait 50 ans que je fais du droit du travail... On a tous entendu le Medef pleurnicher sur la complexité du droit du travail. C'est vraiment se f... de la gueule du monde parce que c'est lui qui en profite, avec ses cabinets d'avocats et ses batteries de juristes. Ceux qui souffrent de cette extrême complexité, c'est bien les salariés, les syndicats et leurs représentants du personnel.

On va essayer de continuer à faire au mieux. Donc je reprends l'appel lancé par Thierry et j'appelle tout un chacun à venir en permanence avec nous, pour re-

cevoir collectivement les salariés et à terme faire de la défense syndicale. J'appelle tout particulièrement ceux qui ont été ou qui sont conseillers prud'homme parce qu'il n'y a pas de meilleure place pour se former au droit du travail. Au bout d'un ou deux mandats de conseiller prud'hommes, il serait logique de basculer de l'autre côté et de faire de la défense prud'homale. ”

Jacques DECHOZ
Défenseur Syndical **FO**

“ Concernant Cécile et Jacques, sachez que la Confédération a été pleinement engagée pour obtenir leur liberté, notamment avec le suivi de leur situation par Yves Vernier, notre ancien secrétaire général, qui était membre du BIT. Et que nous ferons tout avec la Fnec-FP, et avec les services de l'Etat - on en a besoin dans ce cadre-là - pour qu'ils puissent revenir le plus vite possible chez eux, parmi leur famille et parmi leurs camarades.

Mes camarades, je vous ai entendus. Je me déplace beaucoup ces derniers temps dans les unions départementales et j'entends partout le même discours, la même incompréhension des salariés, qu'ils soient du public ou du privé. Qui mènent à la colère. Et à la défiance.

Un ancien secrétaire général de la Confédération disait « Pour être syndicaliste, il faut être optimiste. » Croyez-moi, il faut une sacrée dose d'optimisme aujourd'hui pour aller porter partout les revendications, dans les entreprises ou dans vos administrations, dans les fédérations, dans les branches, nous-mêmes au bureau confédéral, auprès des ministres, du gouvernement et du patronat.

Tout cela est dû, vous l'avez dit, à un contexte international anxiogène. Avec la guerre qui se prépare, qui a lieu dans de nombreux pays. Et puis une autre guerre, la guerre économique, celle menée par le président des Etats-Unis, Donald Trump, et une autre, plus subversive, plus discrète, celle de la Chine. Et puis en France, avec ce développement de l'économie de guerre, avec tous ces discours, qui sont là effectivement pour préparer les esprits à la guerre, mais aussi pour faire taire les revendications.



Comptez sur notre organisation pour porter partout nos revendications et revendiquer le pain, la paix et la liberté.

Camarades, dans ce contexte, il y a aussi la situation de la France enfermée dans des turbulences politiques comme jamais. Six Premiers ministres depuis l'élection du Président de la République, Emmanuel Macron. Une dissolution... Toutes les enquêtes d'opinion le disent, il y a un mécontentement d'ampleur. Et pourquoi cette colère ? Avec une inflation toujours élevée, l'envolée des factures, notamment des factures énergétiques, des difficultés de pouvoir d'achat pour les actifs mais aussi pour les retraités.

Un recul des services publics ! Vous avez été aussi nombreux ce matin à le dire. Une situation exsangue à l'hôpital public, des déserts médicaux. Et puis un manque de moyens dans les écoles, lycées et collèges. Un mécontentement également face à cette réforme des retraites rejetée par une immense majorité de la population, imposée sans véritable débat par le 49-3 après des semaines de manifestations avec des millions de Français dans les rues. Egalement le recul inédit des droits des demandeurs d'emploi avec une énième réforme de l'assurance chômage.

Tout cela n'est pas abstrait. C'est notre réalité, votre réalité. Et elle n'est pas tombée du ciel. Elle est le fruit des politiques d'austérité successives où les grands perdants sont toujours les mêmes, c'est à dire nous, les travailleurs.

Les différents gouvernements vous disent : « Il faut faire des économies. » 44 milliards ! Notre organisation dit non : les salariés, du public ou du privé, les re-

traités ne doivent pas être les variables d'ajustement d'un budget d'austérité. Souvenez-vous... Pour faire avaler des 44 milliards, on allait supprimer deux jours fériés, et puis on a renoncé. Quelles sont les conséquences de ces politiques d'austérité ? Plus de précarité. Avec l'assouplissement du recours aux contrats courts et les CDD intérimaires et la possibilité de renouveler les périodes d'essai du contrat de travail par accord de branche ou par accord d'entreprise.

J'ai eu le ministre un jour. Il me dit – nous, on dit Madame le ministre, Monsieur le ministre, et il vous appelle par votre prénom – « Michel, vous comprenez, on a une difficulté dans ce pays : il faut libérer les salariés. » Tu sais, ce carcan prison ferme dans une entreprise où ils ne peuvent pas travailler autant qu'ils le veulent, où il y a les 35 heures ! Voilà à quoi pensent les gens qui sont au gouvernement aujourd'hui. Et pourquoi ? Pour qu'on fasse disparaître le lien de su-bordination, le contrat de travail. Et pour proposer quoi ? Le président de la République, quand il était ministre de l'économie, avant son fameux « il suffit de traverser la rue pour trouver un emploi. », avait dit aux jeunes : « Si vous ne trouvez pas de travail ni d'employeur, trouvez des clients. » Ce qu'il souhaite, c'est bien de faciliter le travail en tant qu'auto-entrepreneur ou artisan. Parce qu'ainsi camarades, il n'y a plus de cotisations !

Et donc on fait tomber le régime de protection sociale tel qu'il est aujourd'hui. Croyez-moi, ce gouvernement, qu'on peut appeler Lecornu 2, n'a pas changé un iota de la politique poursuivie depuis maintenant près de dix ans !

Concernant l'assurance chômage dont j'ai en charge le dossier, ce sera moins de droits, plus de précarité. Les droits des demandeurs d'emploi en sept ans ont baissé pour moitié en durée, en montant d'indemnisation et en recours. Et pourtant, la nouvelle lettre de cadrage d'août, c'est pour encore diminuer les droits des demandeurs d'emploi ! Nous avons écrit au ministre du Travail et au Premier ministre pour qu'ils enlèvent la lettre de cadrage.

On a reçu un courrier la semaine dernière, nous disant OK, on peut l'enlever... Mais il faudrait quand même négocier sur les ruptures conventionnelles. Et puis si vous pouviez économiser 400 millions, ça serait bien. La première réunion avait lieu avant-hier. La veille, le patronat (les trois organisations) a écrit au ministre du Travail : « Oui, on veut bien discuter des ruptures conventionnelles. Mais 400 millions d'économie, c'est pas assez, 1 milliard, ça serait mieux. » C'est le meil-

leur moyen de pas obtenir d'accord ! Le patronat fait de la politique en prenant en otage le paritarisme de négociation et le paritarisme de gestion. Je le dis très clairement : si c'est pour saigner de nouveau à blanc les demandeurs d'emplois, qu'ils le fassent, mais ce sera sans nous. Qu'ils ne nous demandent pas d'être leurs complices ! Donc nous irons.

Il y a plus de 6 millions de demandeurs d'emploi dans ce pays. 2,4 millions d'indemnisés seulement. Telle-ment on a diminué le droit au recours à l'assurance chômage. Ils veulent une assurance chômage au mi-nima. Le Président de la République disait, pendant la campagne électorale de son premier mandat : « La France est le seul pays où l'assurance chômage est gérée par les partenaires sociaux. C'est une exception qu'il faut supprimer. » L'autre exception qu'ils veulent supprimer c'est les conseils de prudhommes.

Il y a des discussions au Parlement en ce moment sur le projet de loi de finances et sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Il y aura probable-ment une commission mixte paritaire. On a fait des analyses sur le PLF et le PLFSS... Je pense qu'on aura droit au projet initial, celui qui gèle les pensions des retraités, qui supprime l'abattement de 10 % pour les retraités, celui qui veut faire 40 milliards d'économies sur le dos de la Fonction publique, de l'école, de l'hô-pital... Celui qui gèlera le barème de l'impôt, qui fait que vous serez bien plus nombreux à payer l'impôt dans ce pays. Et une fois encore, ça diminuera votre pouvoir d'achat.

La Sécurité sociale, ça ne peut pas être une santé à deux vitesses, c'est le symbole de la solidarité ouvrière et syndicale. C'est cette exigence de solidarité qui a permis la création de la Sécurité sociale il y a 80 ans. Force Ouvrière en a été à l'origine. On l'a toujours soutenue, défendue. C'est un acquis des travailleurs grâce auquel nous organisons nous-mêmes notre soli-darité par nos cotisations. Le camarade qui a fait la distinction entre cotisations et impôts, je peux vous dire qu'il est dans la réalité. Mais depuis des années c'est toujours la même petite musique pour dégager des économies, réduire les dépenses, alors même qu'on la prive de ressources.

Et ce n'est pas nous qui le disons à Force Ouvrière, c'est la Cour des comptes : effectivement l'État exonère les employeurs et ne compense pas à 100 %. Le finance-ment de la Sécu repose maintenant à moitié sur les impôts et les taxes. Il faut redonner sa force à la cotisation sociale. Nous nous opposerons à l'étatisation

de la protection sociale collective qui conduirait à un système d'assistance publique à minima.

Il faut rappeler ce grand principe auquel nous sommes attachés : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Nous devons continuer partout à porter ce slogan.

Quelques mots sur les retraites. Je vous rappelle que la réforme de 2023, c'est deux ans ferme pour tout le monde. Et ce n'est pas la suspension, ou plutôt le décalage, qui va arrêter l'allongement de la durée de cotisation et l'allongement de l'âge de départ à la retraite : ça sera 64 ans pour tout le monde si on n'arrive pas à faire abroger cette réforme. C'est quand même formidable : allonger de deux ans l'âge légal de départ à la retraite quand déjà aujourd'hui, 50 % des personnes qui liquident leur retraite ne sont plus en emploi.

Le COR (Conseil d'orientation des retraites) est très clair : il n'y a pas de dérive des dépenses de retraite dans notre pays. Le régime par répartition est le meilleur qu'on ait trouvé au monde. Le plus solidaire : en interprofessionnel et en intergénérationnel. Il faut que l'on en soit bien conscients. Le président de la République avait dit : « Partout en Europe, on part à 67 ans. Encore une exception française qu'il faut supprimer. Il faut qu'on soit alignés sur l'Europe. » Sauf que, en Allemagne, par exemple, c'est 35 ans de cotisations, pas 43. Et les Allemands peuvent partir avant 67 ans, la moyenne de départ, c'est 64. Les seuls qui ont pris un peu cher sur la retraite, c'est les Italiens. Je ne ferai pas référence à qui appartient leur gouvernement, mais il faut cogiter pour l'avenir quand même. Voilà donc mes camarades, nous bagarrer encore et toujours pour obtenir l'abrogation de la réforme des retraites, en tout cas celle de 2023.

La conférence travail... Je suis bien obligé d'en parler. On nous a dit : « Ne vous inquiétez pas, ça n'engage personne à rien. » Ça tombe bien, on n'avait pas trop envie de s'engager. « C'est un moment de débat. Ce n'est pas de la négociation. » Il nous semblait au bureau confédéral qu'il fallait y aller. Pour porter la contradiction et nos revendications. Pour dire notre opposition et donner des exemples.

La retraite à points, vendue comme la panacée, notamment la CFDT. Mais camarades, la seule difficulté, c'est que quand vous commencez à travailler, vous ne savez pas combien vous aurez de points à la fin de votre carrière. Avec le régime par répartition, vous savez combien vous allez toucher parce que vous avez vos 25 meilleures années.

Et la retraite par capitalisation, qui pourra se la payer ?

Les salariés qui sont au SMIC ? Je ne pense pas.

Nous sommes à la conférence travail, emploi, retraite. Pour combien de temps ? Je ne sais pas. Parce qu'il est hors de question qu'une fois qu'on aura posé les revendications, de se faire manipuler par le gouvernement. Croyez-moi, je sais sortir des conférences. Je l'ai déjà fait et ça ne me pose aucun problème. Les camarades, il faut que vous ayez confiance dans l'organisation parce que nous avons un mandat et que comme vous, nous respectons le mandat.

Je voulais aussi surtout vous féliciter pour votre travail. Vous avez eu un vrai travail militant et votre secrétaire général a raison : il faut se développer. Le développement, c'est le moteur de notre représentativité. On est contre la loi de 2008, on en demande son abrogation. Sauf qu'elle existe. Donc c'est bien qu'on gagne des voix, c'est mieux qu'on gagne des voix et qu'on se développe.

Il y a un enjeu. Nous sommes la troisième organisation syndicale de ce pays. Nos grands anciens nous disaient, et il faut qu'on conserve ce slogan : « Nous méritons la première place, de par nos revendications et de par notre liberté et notre indépendance. » Nous allons entrer dans une année et dans deux en période électorale, les municipales puis les présidentielles, et peut-être le premier tour des législatives.

Restons calmes, restons sur nos bases, soyons indépendants. Libres et indépendants - la charte d'Amiens, mes camarades. Vive la CGT Force Ouvrière ! Vive l'Union départementale ! ”

Michel BEAUGAS
Secrétaire Confédéral au secteur
de l'emploi et des retraites **FO**



“ Chers camarades,

Le groupe des 9 s'est réuni ce matin au siège de la CGT. Le représentant de l'UCR FO a, en préalable, rappelé la position adoptée lors de l'AG de Ronces les Bains. Il a par ailleurs dénoncé l'attitude de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, et celle de l'UCR CGT qui, dès le 16 octobre, appelaient à une journée d'action des retraités le 6 novembre alors même que le groupe des 9 ne s'était pas réuni.

Dans ces conditions, même si nous partageons pour l'essentiel la plate-forme revendicative du 6 novembre, l'UCR FO ne s'associera pas à cette journée d'action, considérant que les journées « saute-mouton » constituent un obstacle à la mobilisation pour arracher les revendications.

Aussi, l'UCR FO invite toutes ses structures à réunir les adhérents et à prendre toutes les initiatives nécessaires pour obtenir satisfaction, en particulier en s'adressant aux députés et sénateurs (y compris dans le cadre du groupe des 9)..”



Paul Barbier
Secrétaire général adjoint

REUNION PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETE ET DE L'AUTONOMIE

Extraits de la déclaration de l'intersyndicale CGT, CFE-CGC, FGR, FSU, FO, CFDT -
le 18 novembre 2025



“ [...] C'est le pire PLFSS qui est proposé par le gouvernement : blocage ou faible revalorisation des pensions de retraite, de l'AAH ; milliards d'économie sur les dépenses de santé avec doublement des franchises médicales ainsi qu'un décalage dans l'application de la loi sur la retraite à 64 ans dont toutes nos organisations demandent l'abrogation. [...] L'objectif de redressement des comptes sociaux affirmé par le gouvernement est un leurre, puisque le déficit de la Sécurité sociale, y compris le Fonds de solidarité vieillesse (FSV), s'établirait à 17,1 Mds € en 2027, 16,9 Mds € en 2028, et 18,3 Mds € en 2029. [...] tout est fait pour enfoncer les secteurs médicaux et médicaux-sociaux dans une crise financière majeure qui multipliera les fermetures d'établissements, les disparitions d'offres de soins publiques et gratuites et augmentera les restes à charge de façon très importante pour l'ensemble de la population. Le gouvernement et les médias aux ordres ne cessent de claironner que le problème de la Sécurité sociale est l'augmentation intolérable des dépenses et qu'il convient de faire des économies. Mais ce déficit présumé n'est-il pas lié aux exonérations de cotisations patronales (entre 80 et 100 milliards en 2024, montant qui correspond aux dividendes versés aux actionnaires) ainsi qu'aux 211 milliards versés aux entreprises sans contrepartie aucune et à l'augmentation faramineuse des dépenses militaires (objectif 5% du PIB) pour préparer une guerre d'ici 5 ans ? C'est l'ensemble de notre secteur de protection sociale qui est aujourd'hui menacé avec l'objectif de rendre la Sécurité sociale incapable de remplir sa mission définie en 1945 à savoir « chacun participe selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins. » Pour le patronat et les gouvernements, l'objectif est clair : il s'agit de mettre en pièce les idéaux de solidarité, d'égalité et d'universalité. Nous ne laisserons pas faire. Nous sauverons la Sécurité sociale ! ”

Philippe Beaufort, secrétaire général de l'Union départementale de Grenoble est désigné président de l'AG à l'unanimité des 12 participants (dont 9 adhérents FORLF), 4 camarades étant excusés.

Dans l'introduction de Virginie, secrétaire du syndicat : **“**Cette année 2025, aura été une année de confirmation pour notre jeune syndicat. Le départ de notre trésorier Lamri du site de SQF3, parti voir en face si l'herbe était plus verte, a laissé un trou béant dans notre section. Kader est devenu titulaire au CSE et a pris son rôle au sérieux, en laissant de la place à Jordan notre dernier suppléant. Chacun a pris, petit à petit, son rôle à cœur, et je remercie chacun de son implication et de son sérieux dans les différentes missions confiées. Quelques rappels me semblent nécessaires. Être adhérent FO, c'est avoir des responsabilités supplémentaires vis-à-vis de soi-même et des autres salariés, embauchés ou non. C'est proposer son aide aux autres salariés. Cela impose le respect de tous les salariés dans leurs différences culturelles ou de statut, et une posture et une attitude exemplaire au travail comme à l'extérieur. Enfin, les heures de délégation ne sont pas du « temps libre », mais du temps qui doit être consacré à l'activité et au développement du syndicat. Être adhérent FO oblige à être meilleur que vous ne l'auriez été sans le syndicat. J'espère que nous poursuivrons en 2026 avec de nouvelles adhésions. Je rappelle à tous que nous sommes déjà en campagne pour les élections du printemps 2027 et que seuls les adhésions et un comportement exemplaire garantissent un bon résultat. **”**

Philippe rappelle que les valeurs de Force Ouvrière doivent être appliquées partout et par tous : le respect et l'engagement. Le syndicat ne tolère aucune discrimination philosophique, religieuse ou politique. Force Ouvrière n'est pas un syndicat « apolitique » comme on l'entend parfois. On s'y consacre exclusivement à la défense des droits des travailleurs et que c'est pour cela que l'on ne donne pas de consignes de vote lors des élections quelles qu'elles soient. Philippe explique que les « risques » brandis par Macron si un budget n'était pas adopté avant le début de l'année, ne sont que des affabulations : le budget de l'année précédente sera à minima reconduit, sans « shut down » comme aux Etats-Unis. Philippe se félicite de la redynamisation de l'Union Locale de Bourgoin-Jallieu et informe et que pour 2025-2026 il est prévu d'y tenir des permanences nouvelles avec des avocats, des défenseurs syndicaux et des matinales avec les partenaires, sans oublier les stages de formation syndicale.



Le bilan du syndicat : de nouvelles adhésions, une très bonne participation aux formations syndicales, l'assistance à d'autres délégués syndicaux du Nord-Isère. Une équipe dynamique et pleine de projets. Des instances renouvelées et prêtes à relever les défis du développement.

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

Engagé pour une protection simple et responsable



Paritaire, mutualiste, sans actionnaires à rémunérer, nous avons
une mission avant tout sociale.

Avec notre démarche RSE, nous vous accompagnons, vous clients, chefs d'entreprises et DRH, autour de 3 axes :

- prévention santé et absentéisme,
- accès aux soins,
- soutien aux personnes fragiles.



PERMANENCES JURIDIQUES

En collaboration avec le cabinet de Laure

Germain-Phion et Laure Jacquemet

Permanence le **mercredi** de 9h à 12h
à l'Union Départementale Isère

Uniquement sur RDV

Contact : 04.76.09.36.76 - udfo38@fo38.fr

PERMANENCES AFOC

Le **mardi** de 13h30 à 16h30
à l'Union Départementale Isère

Uniquement sur RDV

Contact : 04.76.09.97.76
- afoc38gre@laposte.net

PERMANENCES DES DEFENSEURS SYNDICAUX

Le défenseur syndical a pour fonction d'assister ou représenter le salarié face à son employeur.

Permanence le **vendredi** de 9h à 16h à l'Union Départementale Isère

Uniquement sur RDV

Contact : 04.76.09.36.76 - udfo38@fo38.fr





MATINALES

A GRENOBLE



MATINALE CABINET GERMAIN-PHION JACQUEMET

LE MERCREDI 4 FEVRIER 2026 - 9h30 à 12h30

ACTION DE GROUPE AU SERVICE DES SYNDICATS UN OUTIL PUISSANT DE DEFENSE COLLECTIVE

Secrétaire de syndicat du secteur privé, inscrivez-vous vite !

Cette Matinale se déroulera à **Grenoble** / Vous devez vous inscrire auprès de l'accueil de l'UD : udfo38@fo38.fr

.....
A BOURGOIN JALLIEU



MATINALE MALAKOFF HUMANIS

LE JEUDI 26 FEVRIER 2026 - 10h00 à 12h30

SANTE MENTALE ENJEUX & ATTENTES DES SALARIES

Camarades du secteur privé, inscrivez-vous vite !

Cette Matinale se déroulera à **Bourgoin-Jallieu**

nombre de places limites

Vous devez vous inscrire auprès de l'accueil de l'UD : udfo38@fo38.fr



FORMATIONS SYNDICALES

En 2026, votre Union Départementale FORCE OUVRIERE de l'Isère vous propose, comme chaque année, un ensemble de formations économiques, sociales et syndicales.

Le calendrier est également disponible sur notre site FO38, à l'accueil de votre UD.

Vos congés formations sont un droit, pensez à les utiliser. Il est essentiel que vous puissiez améliorer vos connaissances afin de mieux vous défendre.

FORMATIONS SYNDICALES 2026				
DATES	THÈMES	ORGANISMES	LIEUX	TYPE DE PARTICIPANTS
Du 22 au 23 janvier	ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET TRAVAIL	IES	GRENOBLE	PRIVE
Du 23 au 27 février	FO 1ER NIVEAU	CFMS	GRENOBLE	PUBLIC/ PRIVE
Du 09 au 13 mars	FO 1ER NIVEAU	CFMS	BOURGOIN JALLIEU	PUBLIC/ PRIVE
Le 20 mars	REFERENT HARCELEMENT	UD	BOURGOIN JALLIEU	PUBLIC/ PRIVE
Du 22 au 24 avril	CONNAITRE SES DROITS 2	IES	GRENOBLE	PRIVE
Du 28 au 30 avril	CONNAITRE SES DROITS 1	CFMS	GRENOBLE	PUBLIC/ PRIVE
Du 04 au 06 mai	SANTE AU TRAVAIL- ACCIDENTS DU TRAVAIL	IES	GRENOBLE	PRIVE
Du 18 au 22 mai	FO 1ER NIVEAU	CFMS	VIENNE	PUBLIC/ PRIVE
Du 27 au 29 mai	JE NEGOCIE	CFMS	GRENOBLE	PUBLIC/ PRIVE
Du 08 au 12 juin	FO 1ER NIVEAU	CFMS	GRENOBLE	PUBLIC/ PRIVE
Du 18 au 19 juin	ELABORER UN TRACT	UD	GRENOBLE	PUBLIC/ PRIVE
Du 22 au 26 juin	SSCT/CSSCT	CFMS	GRENOBLE	PRIVE
Du 06 au 08 octobre	CONNAITRE SES DROITS 1	CFMS	GRENOBLE	PUBLIC/ PRIVE
Du 12 au 16 octobre	FO 1ER NIVEAU	CFMS	GRENOBLE	PUBLIC/ PRIVE
Du 02 au 06 novembre	FONCTIONNEMENT ET COMMUNICATION DU SYNDICAT	CFMS	GRENOBLE	PUBLIC/ PRIVE
Du 16 au 20 novembre	FO 1ER NIVEAU	CFMS	BOURGOIN JALLIEU	PUBLIC/ PRIVE
Du 23 au 27 novembre	CSE	CFMS	GRENOBLE	PRIVE
Du 08 au 10 décembre	JE NEGOCIE	CFMS	BOURGOIN JALLIEU	PUBLIC/ PRIVE

Pour information, noter également que l'on peut organiser des formations CSE et CSSCT à la demande (minimum 8 personnes par groupe)

Les risques psychosociaux et les troubles musculo-squelettiques : deux enjeux majeurs en matière de santé au travail, qui sont étroitement liés.

Les risques psychosociaux (RPS) sont générés par des facteurs en lien avec les conditions d'emploi, l'organisation du travail et / ou les relations de travail. Ils peuvent entraîner des conséquences sur la santé physique, sociale et mentale des salariés.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont des affections de l'appareil locomoteur (tendons, articulations, muscles, nerfs), qui se traduisent par une douleur et une gêne fonctionnelle, dont l'ampleur varie. Ce sont des « **pathologies d'hyper-sollicitation** ». Les facteurs professionnels à leur origine sont multiples : biomécaniques (postures contraignantes, mouvements répétitifs...), psychosociaux (pression temporelle, manque de soutien social...) et liés aux ambiances physiques (température, vibrations mécaniques...). Certains facteurs individuels jouent aussi un rôle dans le développement des TMS (âge...).

Les RPS et les TMS sont étroitement liés et peuvent s'alimenter mutuellement. Cet article se concentrera sur le sujet suivant : **Les RPS sont des facteurs aggravants des TMS.**

L'exposition plus ou moins prolongée à des facteurs de RPS est fortement susceptible de générer un sentiment de stress chez les salariés. Le stress, comme le souligne l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles) a des effets mécaniques, hormonaux et vasculaires qui augmentent le risque de développement ou d'aggravation des TMS.

En situation de stress, les muscles se contractent davantage, sollicitant intensément les tendons et augmentant le risque de douleurs et de blessures. De plus, le stress perturbe les mécanismes de récupération et peut accentuer la perception de la douleur, rendant les salariés plus sensibles aux TMS.

Le stress chronique peut entraîner des troubles du sommeil, tels que des insomnies ou des réveils fréquents. Cette fatigue accumulée peut également générer une tension musculaire excessive et prolongée, favorisant ainsi l'apparition des TMS.

Le lien entre RPS et TMS, démontré par plusieurs études scientifiques, doit être pris en compte pour mener une politique de prévention des risques professionnels efficace. La prévention des TMS ne doit pas se limiter à des formations aux gestes et postures, ainsi qu'à une réduction des risques générés par des postures contraignantes, le port de charge, des mouvements répétitifs... Il est aussi nécessaire d'analyser l'organisation du travail et le fonctionnement global de l'entreprise. L'apparition de TMS peut en partie être liée au stress généré par une surcharge de travail, une pression temporelle, des relations sociales dégradées... Une politique de prévention efficace tient compte des facteurs de risques à l'origine du développement de TMS, aussi bien biomécaniques, qu'organisationnels.

Nos grands-parents avaient fait le lien entre les RPS et les TMS depuis longtemps, lorsqu'ils disaient : « j'en ai plein le dos », quand ils se sentaient oppressés par leur hiérarchie, par la famille, par la pression sociale....



AUGMENTATION DES FRAIS DE LOCATION AU 1^{ER} JANVIER 2026 :

CE QUI VA CHANGER

Après plus d'une décennie de gel, les honoraires d'agence immobilière imputables aux locataires connaîtront une augmentation à partir du 1er janvier 2026. Cette mesure, officialisée par un décret publié le 17 juillet 2025, indexera désormais ces frais sur l'Indice de Référence des Loyers (IRL). Si cette hausse se veut une réponse aux demandes des professionnels de l'immobilier, elle représente un coût supplémentaire non négligeable pour les futurs locataires dans les zones tendues.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi ALUR en 2014, les plafonds des honoraires de location à la charge du locataire étaient restés inchangés. Cette stagnation a été une source de préoccupation pour les agences immobilières, qui ont vu leurs charges augmenter au fil des ans sans pouvoir répercuter cette hausse sur leurs tarifs. Le nouveau décret vient donc mettre fin à ce gel en instaurant un mécanisme de revalorisation annuelle. Concrètement, à compter du 1er janvier 2026, les plafonds des honoraires seront révisés chaque année en fonction de l'évolution de l'IRL. La première application de cette mesure est attendue avec une hausse estimée à environ 13 %. Elle ne concernera que les nouveaux baux signés à partir de cette date. Les contrats de location en cours ne seront pas affectés.

La mesure ne s'appliquera pas uniformément sur tout le territoire. Seules les zones tendues, c'est-à-dire les agglomérations où la demande de logements excède largement l'offre, sont concernées. Actuellement, les plafonds d'honoraires (hors état des lieux) y sont fixés à 12 €/m² en zone très tendue (Paris et sa proche banlieue) et 10 €/m² en zone tendue. Pour le reste du territoire, les honoraires à la charge du locataire ne sont pas plafonnés, mais la part du bailleur, elle, est librement fixée. Le plafond pour l'état des lieux reste quant à lui fixé à 3 €/m² sur l'ensemble du territoire. D'autres évolutions à prévoir pour le marché locatif en 2026

Cette hausse des frais d'agence s'inscrit dans un contexte plus large de réformes potentielles pour le secteur de la location. Des discussions sont en cours

concernant la mise en place d'un nouveau statut pour le bailleur privé, qui pourrait inclure des avantages fiscaux visant à encourager l'investissement locatif.

Parallèlement, l'avenir de l'encadrement des loyers est également en débat. Ce dispositif, qui limite les hausses de loyer dans certaines grandes villes, arrive à échéance en 2026 et sa reconduction ou son aménagement fait l'objet de vives discussions entre les différentes parties prenantes.

Quels sont les frais concernés et où ?

Cette augmentation s'appliquera aux honoraires facturés aux locataires pour les prestations suivantes :

- ⇒ l'organisation des visites du logement,
- ⇒ la constitution du dossier de location,
- ⇒ la rédaction du bail.

Les frais liés à l'état des lieux d'entrée, également plafonnés, pourront aussi être réévalués.

En conclusion, si la hausse des frais d'agence au 1er janvier 2026 constitue la mesure la plus concrète à ce jour, l'ensemble du marché locatif français pourrait connaître des évolutions significatives dans les années à venir, impactant aussi bien les locataires que les propriétaires.



Contact à Grenoble

04.76.09.97.76 - afoc38gre@laposte.net

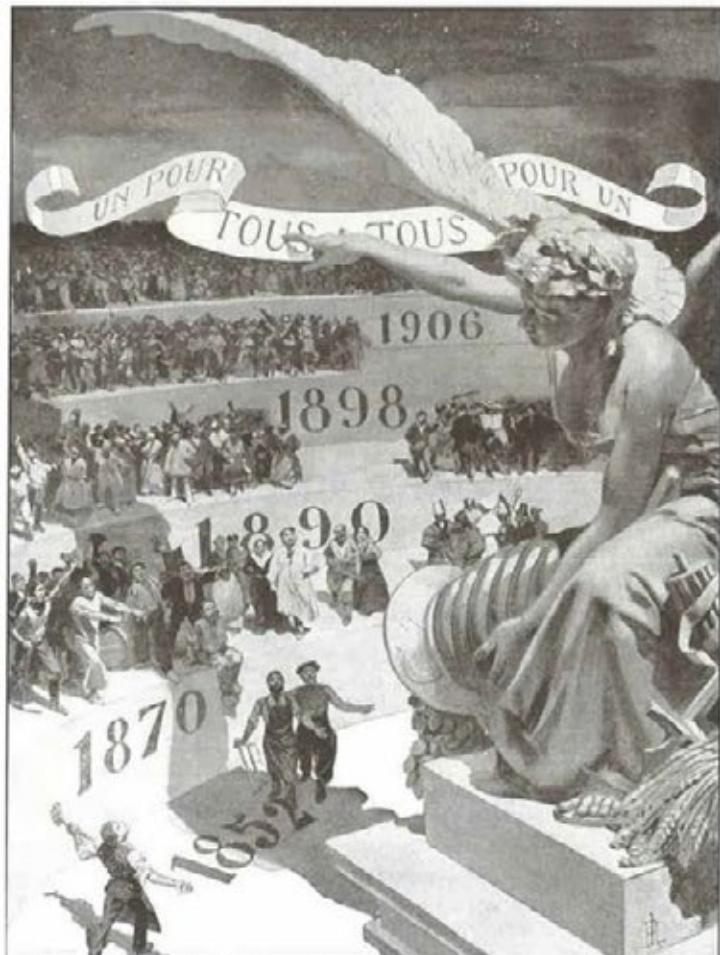
EN ISÈRE, PLUS FORTS ENSEMBLE !



Contact : UD FO ISÈRE Bourse du Travail
32 avenue de l'Europe – 38030 Grenoble Cedex 02
04 76 09 76 36 – udfo38@fo38.fr

FO Isère
la force syndicale

120 ans de la Charte d'Amiens



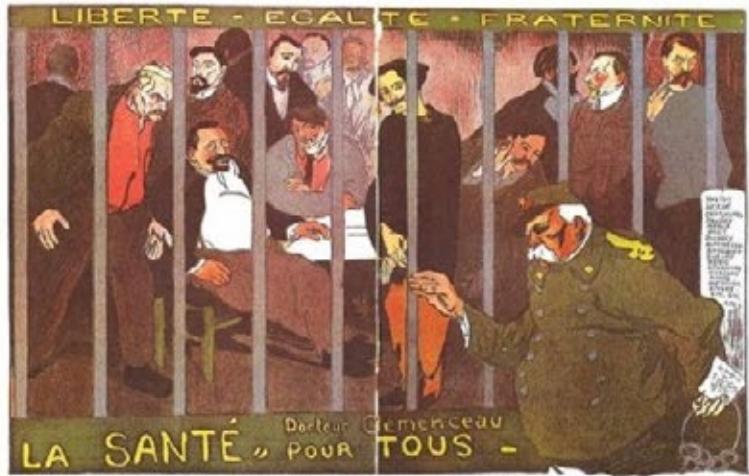
En 1906, 24 000 sociétés de secours mutuels représentaient quatre millions d'individus.
O. Hogen-Volet



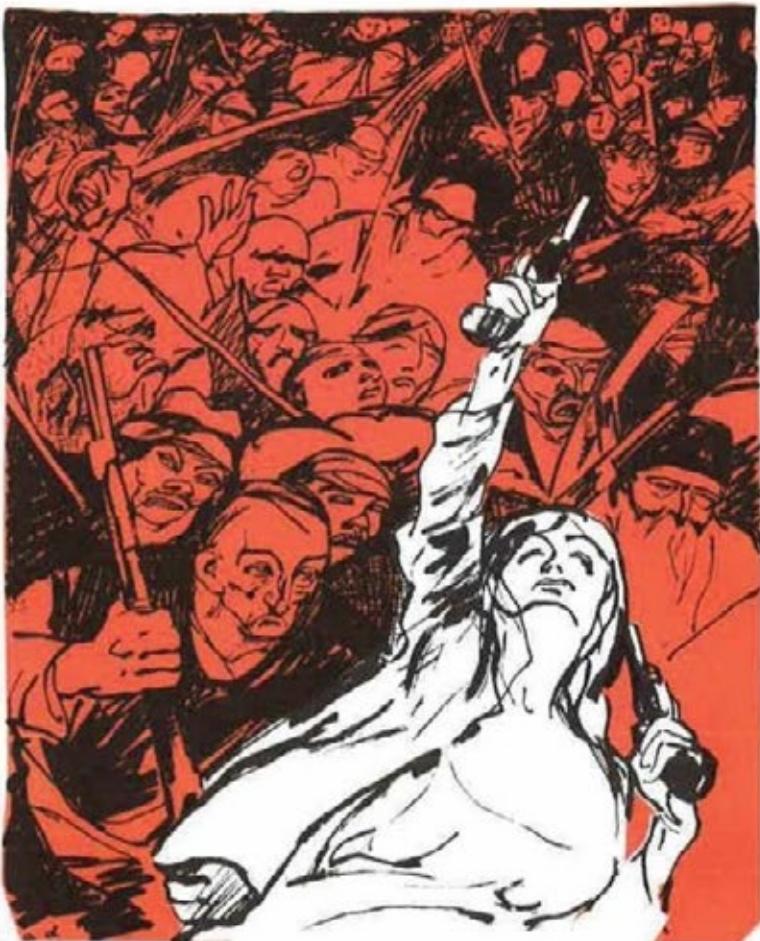
Ouvrier lisant la brochure sur la Charte du travail (octobre 1941). Cl. Lap-Volet

OCTOBRE 1906

LA CHARTE D'AMIENS: UN SYNDICAT, PAS UN PARTI



—Est-ce que vous n'êtes pas toujours libres de penser? Tout ce qu'on vous demande, c'est de garder votre pensée pour vous.



Aristide Delannoy (L'Assiette au Beurre)

UN GARDE-FOU
SYNDICAL



ISSN 0338-5701

9 770338 570100
CPPAP 07225 05801
Prix : 0,80 €
Abonnement 1 an : 3,20 €